

Incendie criminel à Mascouche

Le restaurant 'Drien est complètement détruit par les flammes

(PV) C'est souvent après la destruction d'un édifice public qu'on se rend compte de l'importance qu'il avait au sein de la population. Il en est ainsi du restaurant 'Drien où, à différentes heures de la journée, des gens de la région avaient l'habitude de se rencontrer pour discuter de choses et d'autres, autour d'une tasse de café ou d'un repas. Le restaurant 'Drien était le lieu de rendez-vous de plusieurs associations et particulièrement du Club Optimiste Mascouche qui y tenait ses déjeuners dominicaux et pour les membres de ce club comme pour un grand nombre de Mascouchois, la destruction du restaurant 'Drien change bien des habitudes.

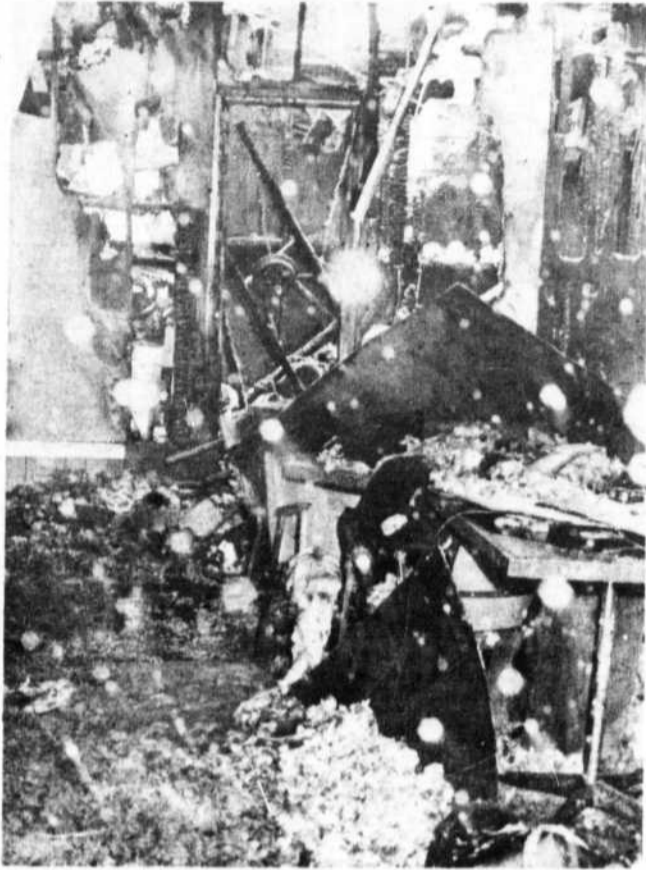
Malgré les nombreux inconvénients que cela occasionne, ce n'est pas cet aspect de la question qui fait parler les gens de Mascouche, à la suite de cet incendie. C'est surtout le fait qu'il est certain que les flammes ont été allumées par une main criminelle. C'est du moins l'information que nous avons pu obtenir de source officielle et c'est également la version la plus logique compte tenu de l'heure où l'incendie s'est déclaré.

De nombreux éléments viennent étayer cette thèse. Ainsi, il était environ une heure du matin, lorsque le cuisinier quitta son travail, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier et le feu ne s'est produit que vers 3h30, soit plus de deux heures après que les feux des différents poêles et réchauds aient été éteints. On a remarqué des traces de pas faites dans la neige fraîche, à l'arrière du restaurant, en direction du restaurant et une femme a entendu une portière d'auto se refermer, quelques instants avant que les flammes ne se déclarent; on a également constaté que le feu s'était répandu presque instantanément à toute la bâtisse, ce qui est assez inusité. Toutefois, l'élément qui permet logiquement de conclure avec une quasi-certitude à un incendie criminel est le fait que les enquêteurs ont retrouvé un bidon d'essence de trois gallons, sur la glace de la rivière, en arrière du restaurant et que ce contenant avait été déposé à cet endroit à peu près au même moment où les flammes se sont déclarées (la neige qui tombait ne l'avait pas encore recouvert).

Pas de "racket" de la protection

De source bien informée, nous apprenons que l'hypo-

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil et les Anciens étaient aussi intelligents que nos contemporains. Ainsi les prêtres Mayas calculèrent la durée de l'année tropicale et furent capables de prédire les éclipses du soleil. Ils parvinrent même à calculer la révolution synodique de Vénus avec une erreur d'un seul jour en 6,000 ans.



Cette image nous donne une idée de la totalité de la destruction de la bâtisse et de son contenu.

thèse d'un attentat relié au "racket" de la protection est très improbable. Les nombreuses rumeurs d'un tel "racket", à Mascouche ou dans la région sont apparemment sans fondement et les tentatives faites précédemment ont été facilement contrôlées par les policiers municipaux. D'ailleurs, on est plutôt d'avis que les représailles faites, en pareilles circonstances, se limitent surtout à des attentats sur la personne que l'on veut "protéger" ou sur les membres de sa fa-

mille; un incendie ne servirait pas bien les intérêts des bandits qui se spécialisent dans la "protection" car il ne fait qu'éliminer une source possible de revenus pour eux.

L'enquête qui avait été amorcée par les policiers de la SQ de L'Assomption a été confiée aux enquêteurs de l'escouade des Incendies Criminels de Montréal, sous la direction du policier Michel Pimparé et il se pourrait que des éléments nouveaux puissent nous être communiqués d'ici une ou deux semaines.



Comme on peut le remarquer, les murs de la bâtisse ont quelque peu résisté à l'élément destructeur. A l'intérieur, toutefois, tout a complètement été détruit, malgré la prompt intervention des pompiers de Mascouche.



LABRIE NETTOYAGE DE TAPIS

à la vapeur (deep steam)

Nous faisons aussi le nettoyage des tapis d'autos et des mobiliers de salon.

ESTIMATION GRATUITE

Tél.: 477-0751

LA REVUE DE TERREBONNE

Terrebonne, le mercredi 4 février 1976

2e CAHIER



La salle à manger du Restaurant 'Drien offrait aux convives une atmosphère comme on n'en trouvait nulle part ailleurs, dans la région.



Quelques heures après l'incendie, les policiers de la SQ étaient sur les lieux pour effectuer leur enquête. On reconnaît ici l'agent Gaétan Bellemare, du poste de l'Assomption, l'enquêteur Luc Vincent ainsi que le caporal Jean L'Heureux.



Garage Florimond

BOYER

• MECANIQUE • SOUDURE • REMORQUAGE

2483, Ste-Marie Mascouche 474-2487

EXCAVATIONS NORMAND BEAUREGARD INC.

EXCAVATION ASPHALTE

Vente et transport de:

- terre - terre noire
- sable - gravier

Service de pelle mécanique

2316, St-Henri, Mascouche

474-2580 - 2820



TERRASSEMENT AVEC BULLDOZERS ET LOADERS

Un bon programme de sécurité personnelle et familiale tient compte de

L'ESSENTIEL D'ABORD

et vous permet de jouir de la vie plus pleinement

Assurance-vie pour fins d'affaires et pour les besoins de la famille. Assurance groupe pour employés. Plans de pension exempts d'impôt.

Alliance
mutuelle-vie



Réjean Robert
1203, Dupuis,
Mascouche
474-2479

A Mascouche, au soleil, des enfants s'amuse

(PV) "Au Soleil", c'est le nom d'une mini-garderie qui a récemment ouvert ses portes sur la rue Moorcrest Drive, à Mascouche. Mme Monique Hamilton y accueille quotidiennement 5 ou 6 enfants d'âge pré-scolaire et elle peut augmenter ce nombre à dix, sans aucune difficulté.

Nous avons visité cette mini-garderie, la semaine dernière, et nous avons pu nous rendre compte que les enfants semblaient s'y plaire beaucoup. Mme Hamilton est diplômée en psychologie et elle sait comment s'y prendre avec les jeunes bambins; elle organise pour eux des jeux, à l'intérieur et à l'extérieur, elle leur apprend comment se comporter avec des enfants de leur âge (il s'agit presque

toujours d'enfants uniques) et surtout, elle leur permet de passer des moments agréables même si ce n'est pas toujours drôle, à trois ou quatre ans, d'être privé des soins maternels pendant toute la journée.

L'avantage qu'offre cette mini-garderie, c'est d'être située dans un secteur où les enfants se sentent en sécurité et peuvent s'ébattre, à l'extérieur, dans un entourage de paix et de tranquillité. Située dans le secteur enchanteur qu'est l'agglomération "Moorcrest", la propriété de Mme Hamilton est entourée d'arbres magnifiques qui l'isolent de la rue voisine; l'imense maison qu'elle habite est construite sur un terrain de près de 100.000 pieds carrés et trois vastes appartements servent aux ébats des enfants.

ments servent aux ébats des enfants.

Une chose est certaine: les parents qui ont recours aux services de Mme Hamilton sont bien heureux de l'accueil que reçoivent leurs enfants; nous avons pu parler avec un parent qui nous a affirmé qu'il avait toujours de la difficulté à demander à son fils de quitter ses compagnons pour revenir à la maison, le soir venu. Même si elle ne peut accueillir que quatre ou cinq enfants additionnels, Mme Monique Hamilton invite les parents intéressés à communiquer avec elle, à 474-1195; elle sera heureuse de donner toutes les informations voulues aux parents qui veulent confier leurs enfants à une garderie durant les heures de travail.

LES NOUVELLES DE MASCOUCHE



Mme Monique Hamilton est photographiée avec quelques-uns des enfants dont elle s'occupe, au moment où les petits s'adonnaient à leur "session musicale".

Le ministre Goldbloom se moque des citoyens de Mascouche

(PV) Le ministre de l'Environnement, Victor Goldbloom a encore une fois démontré qu'il faisait bien peu de cas des problèmes de certains citoyens de Mascouche alors qu'il n'a pas donné suite à l'engagement qu'il avait pris de rencontrer le maire Forest avant son départ pour Innsbruck. C'est de la bouche même du secrétaire du ministre que le maire Forest avait reçu l'assurance de cette rencontre mais, en dépit des multiples démarches qu'il a faites au cours des derniers jours précédant le départ du ministre, celui-ci n'a pas daigné rencontrer le maire Forest ou même s'excuser de l'indécence qu'il manifestait.

Le maire Forest nous a expliqué que l'attitude du ministre lui causait de nombreux ennuis. Ainsi, à maintes reprises,

il a dû rester disponible à l'appel du ministre qui devait le rappeler (selon la secrétaire de celui-ci) mais, à chaque fois, cette attente s'est avérée vaine. Le maire Forest a sans doute d'autres chats à fouetter que celui d'attendre un appel qui ne vient pas et on comprend son exaspération devant l'attitude du ministre surtout lorsqu'on sait que de nombreuses lettres ont été adressées à ce dernier et sont demeurées sans réponse.

C'est surtout pour le dossier Mascouche-Ouest que le maire Forest a tenté de rejoindre le ministre au cours des derniers mois (sic) mais à tous les niveaux du gouvernement provincial les démarches de la ville de Mascouche se heurtent à un mur. On a déjà parlé de la paralysie

dont est présentement affecté l'essor de la construction domiciliaire, à cause de l'attitude gouvernementale mais on pourrait également parler des nombreuses démarches faites pour corriger la situation à l'intersection mortelle de la rue Ste-Marie et de la route 25; encore là, on accuse réception et on "étudie" pendant que les gens continuent de se faire tuer.

Bref, pour revenir au ministre Goldbloom, les relations entre la ville de Mascouche et le ministère des Affaires municipales sont au point mort, présentement. C'est là une situation qui peut engendrer des conséquences graves, pour Mascouche et pour toute la région et on ne saurait trop la dénoncer.



L'espace ne manque pas autour de la maison où est installée la garderie "Au Soleil"; les enfants prennent chaque jour une bonne bouffée d'air pur en jouant dans la neige avant la sieste quotidienne.

L'entraide, ça existe encore

(PV) Ce n'est pas drôle, à la veille des Fêtes, de perdre tous ses biens dans un incendie et c'est cependant ce qui est arrivé à M. Serge Dupuis, un citoyen du quartier Mascouche-Ouest qui a la réputation de ne jamais rater les occasions de rendre service à ses voisins.

Aussi, il n'est pas surprenant de constater que des amis lui rendent un peu la monnaie de sa pièce, à la suite de l'incendie qui détruisit sa maison dans la nuit de Noël. On a commencé la

construction de sa nouvelle maison, il y a une dizaine de jours et notre ami Serge a déjà pu se rendre compte que certains citoyens de son secteur sympathisaient avec son malheur. Ainsi, M. Jean Boyer est venu lui aider à plusieurs reprises, ainsi que MM. Jos. Grenier, Jean-Yves Picard, Gilles Morin et Yvon Aubé.

Le conseiller du secteur Mascouche-Ouest, Jean-Guy Paquette vient aider son ami Serge à chaque fois que ses occupations lui laissent

un peu de répit et plusieurs membres optimistes doivent se donner la main pour accélérer les travaux de construction de la nouvelle maison afin que les Dupuis puissent s'installer confortablement, le plus tôt possible. Dans l'intervalle, ce sont les membres de la famille de Théodore Pronovost qui accueillent la famille Dupuis; M. Pronovost s'occupe d'ailleurs de la reconstruction de la nouvelle bâtisse et son expérience en ce domaine est sûrement d'un précieux secours à M. Dupuis.

Autour et alentour

Déjà trois aspirants à la candidature péquiste dans le comté de Deux-Montagnes ont fait connaître leur intention d'être le porte-étendard du PQ dans ce comté au congrès de nomination du 8 février, soit le journaliste Pierre de Bellefeuille, Pierre Perreault, cameraman au canal 12 et Normand Labrie, syndicaliste à la General Motors.

La ville de Saint-Jérôme vient de déposer un budget record de \$8,650,123 pour

l'année 1976. La taxe foncière a augmenté de 20 cents le \$100. Il a fallu obtenir du gouvernement québécois une subvention d'équilibre budgétaire de \$300,000 pour boucler le budget et malgré cela, le conseil municipal a dû amputer dans les dépenses d'immobilisation. "C'est un budget d'austérité" a dit le maire Bernard Parent.

L'ex-ministre de la Justice dans le gouvernement Bourassa, M. Jérôme Choquette, a présenté à la presse hebdo-

madaire lors de son passage à Sainte-Thérèse, le premier candidat connu du Parti national populaire dont il est le chef, après MM. Choquette et Fabien Roy, soit M. Robert Charette, qui se présentera dans le comté de Terrebonne aux prochaines élections provinciales.

M. Fernand Therrien, conseiller municipal de Saint-Antoine, a été déchu de sa charge et déclaré inhabile à siéger pour une période de cinq ans. Il avait été trouvé coupable d'avoir transigé avec la municipalité pour un montant de \$135 de bénéfice.

En vedette, vendredi, samedi et dimanche:

"L'as du western canadien"

GERMAIN TARDIF

Spectacles à 10h30 et 12h30
et le dimanche après-midi à 5h

DANSE
AVEC
ORCHESTRE
WESTERN

VENEZ VOUS
AMUSER ET
VOUS DETENDRE
AVEC VOS AMIS!



BAR LE GARDEUR
1079, SAINT-HENRI
MASCOUCHE 474-2595

MASCOUCHE

Il ne reste plus que deux jours pour se procurer des billets pour le Bal des Duchesses

(PV) En dépit de la mauvaise température qui a sévi à quelques reprises, les six duchesses du Carnaval Optimiste ont déjà vendu environ 500 billets pour la soirée de samedi prochain et elles espéraient être en mesure d'écouler les 600 billets avant

la soirée. Cette année, les billets se vendent \$4 pour combler les dépenses accrues occasionnées par cette soirée et, à cause de la proximité de la soirée avec les dépenses du temps des Fêtes, la vente des billets a été un peu plus lente.

Il est donc presque certain que les billets seront tous écoulés avant le début de la soirée et il serait préférable de se les procurer auprès des duchesses, avant vendredi soir. Il se peut toutefois que quelques billets soient disponibles à la porte et on pourra

en savoir plus long en signalant 474-1309 et en demandant à parler à M. ou Mme Vigneault; s'il restait quelques billets disponibles à la porte, ils seront cédés aux premiers arrivants, sans aucune réservation.

On anticipe une participation record aux activités du Carnaval

(PV) Grâce à l'excellente publicité qui leur a été accordée, les organisateurs du carnaval de Mascouche peuvent s'attendre à une participation record aux diverses activités au programme. Déjà, des dizaines de personnes ont manifesté leur intention d'organiser des groupes pour les compétitions extérieures et on peut se rendre compte que l'ambiance de carnaval règne au sein de la popula-

tion mascouchoise.

Si Dame Température se met de la partie, on peut sûrement s'attendre à un très grand succès, tant pour les activités extérieures que pour le Bal des Duchesses (dont le succès est déjà assuré) et le Club Optimiste Mascouche sera sans doute obligé de considérer la possibilité d'allonger la période des activités, l'an prochain.

As-tu ta tuque?

(PV) Les organisateurs du carnaval de Mascouche ont fait confectionner 300 tuques, aux couleurs du Service de la récréation de la ville et ces tuques ont été mises en vente, dimanche dernier, dans divers établissements commerciaux de Mascouche. Ces tuques se vendent au prix modique de \$2 chacune et les premiers rapports indiquent que les "carnavaux" se les arrachent comme de petits pains chauds.

A tout hasard, nous pu-

blions néanmoins une liste (incomplète) des endroits où ces tuques peuvent être achetées; il s'agit de Variétés Levasseur, Epicerie Chez Dan, Chantal 5-10-15, Epicerie Pouliot, Tabagie Roland, Mascouche Pizzeria et au Centre des Loisirs. Si la vente ne permet pas d'écouler toutes les tuques avant samedi, celles-ci seront également en vente auprès des responsables des activités extérieures, au chalet "L'Ambassade", près de la glissoire municipale.



Gageons que Fortunat "Bingo" Plouffe ne parlait pas de son bingo hebdomadaire à la charmante Andrée, Reine du Carnaval Optimiste 1975, qui participait à une petite fête, samedi dernier, à la salle municipale. C'était la fête de M. Bingo, le 30 janvier dernier et celui-ci a profité de l'occasion pour s'approprier le privilège de danser avec la belle Andrée qui, comme on le sait, devra céder sa couronne samedi prochain, lors du Bal des Duchesses.

Chantal 5-10-15 prend la relève

La duchesse Mireille se trouve un autre commanditaire après l'incendie du restaurant 'Drien

(PV) Malgré la malchance qui lui a fait perdre l'appui du restaurant 'Drien, pour la vente de ses billets, la duchesse Mireille ne s'est pas découragée et elle peut maintenant compter sur l'aide des propriétaires de Chantal

5-10-15. M. Pronovost avait manifesté l'intention de présenter une duchesse mais comme on avait décidé d'accorder la préférence aux commanditaires des années précédentes, son offre avait dû être déclinée. Devant le

malheur survenu au restaurant 'Drien, le responsable des duchesses a donc demandé au propriétaire de Chantal 5-10-15 s'il voulait toujours prendre la relève et ce dernier a accepté sans se faire prier.

On sait que "Teddy" est bien occupé, de ce temps-ci, car il travaille à la reconstruction de la résidence de son beau-frère, Serge Dupuis, mais on peut être assuré que Mireille a trouvé chez lui un collaborateur dévoué pour le succès de sa vente de billets.

Sur le Mail des Galeries de Terrebonne

Immense succès des membres de la Mascouchoise

J-P-G- Du 19 au 24 janvier dernier, les membres de la Mascouchoise représentant plus de 30 artisans de la région exposaient au Mail des Galeries de Terrebonne sous l'invitation express de M. McDuff, publiciste du Centre d'achats les Galeries de Terrebonne. Une affluente continue nous a démontré l'inté-

rêt du public envers les artisans de chez-nous qui prennent de plus en plus d'ampleur dans les décorations de nos maisons et articles artisanaux utiles à un grand nombre de gens. Toute la semaine durant les artisans ont travaillé devant leur public et c'est grâce à la collaboration des marchands des Galeries

que la Mascouchoise a pu obtenir un tel succès, nous mentionnait la publiciste de cet organisme, Mme Joceline Clermont. Le rangement de tout notre matériel chez les marchands-membres des Galeries nous a été fort utile d'ajouter Mme Clermont alors que nous nous informions du succès de cette exposition tenue au Mail des Galeries. Le public a su être chaleureux et a beaucoup encouragé les artisans-exposants. Ce fut une très belle expérience dont la direction de la Mascouchoise tient à remercier les directeurs de les avoir si bien reçus... et Mme Clermont de nous dire "Espérons revivre cette belle expérience".

Expansion

Un ancien mascouchois, M. Paul Verville, ancien propriétaire de Canada Packaging Limited de la rue Léveillé à Terrebonne, vient d'annoncer qu'une expansion de \$2 millions sera faite à son usine de Sainte-Scholastique, la Laurentide Rendering, établie dans cette ville depuis 1961.

Aux archives

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fondée il y a 134 ans, vient de remettre ses archives aux archives nationales du Québec. La remise avait lieu le jeudi 22 janvier à Québec. C'est la SSJB de Québec qui avait proposé à sa fondation en 1842, que le 24 juin soit reconnu comme fête nationale.

Un Terrebonnien errant



Gene Cantara est le seul membre du Club Optimiste Mascouche qui habite à Terrebonne. Ce n'est toutefois pas la première fois qu'il "s'écarter" ainsi; sur cette photo, on le reconnaît alors que ses compagnons l'avaient photographié à l'issue d'une absence imprévue de deux jours, alors qu'il n'avait pas attendu les précieux conseils de son chef scout pour s'aventurer en forêt à la recherche d'un foulard. Cette photo date de 1956 et notre ami "Gene" n'en voudra certainement pas à ceux qui ont voulu nous renseigner sur sa mésaventure. Elle prouve d'ailleurs que "Gene" ne craint pas de sortir des sentiers battus lorsqu'il s'agit de rechercher ce qu'il y a de mieux.

PARLONS SPORTS

par Jean-Pierre Gaudet

Aux finales régionales de karaté à Mascouche, seize médailles remportées par le Dojo de Mascouche

J-P-G- Les résultats finaux se lisent comme suit:

Compilations Kata & Humité (combats)

0-55 livres: 1- Jean Deschênes, Mascouche. 2- Marcel Dufour, Mascouche. 3- J. Rondeau, St-Jean de Matha.

56-80 lbs: 1- Sylvain Beauchamp, Mascouche. 2- Alain Labatt, Repentigny. 3- Yvon Desrochers, L'Assomption.

81-100 lbs: 1- Marc Déry, Mascouche. 2- Benoît Garneau, Mascouche. 3- Mario Dupuis, Mascouche.

101-120 lbs: 1- Marc Hamond, Mascouche. 2- Sylvain Corribeau, Notre-Dame-des-Prairies. 3- Ghyslain Desautels, Mascouche.

121 et plus: 1- André Léveillé, Mascouche. 2- Martin Bacon, Berthier. 3- Denis Courchênes, St-Jean-de-Matha.

Chez les filles toutes catégories

1- Andrée Larose, Mascouche. 2- Manon Asselin, Notre-Dame-des-Prairies. 3- Sylvain Beaudoin, Joliette.

Chez les juniors filles

1- France Allard, Lanoraie. 2- Sylvie Garneau, Mascouche. 3- Marie-France Bujold, Mascouche.

Chez les seniors hommes

Ceintures blanches & jaunes: 1- Michel Arseneault, Mascouche. 2- Réjean Beauchamp, Berthier. 3- Bernard Guariépy, Mascouche.

Ceintures oranges & vertes: 1- Jean-Paul Lévesques, Mascouche. 2- Jean Durand, St-Jean-de-Matha. 3- Donald Malo, Notre-Dame-des-Prairies.

Ceintures bleues & brunes: 1- Michel Laurendeau, Joliette. 2- Pierre Chaput, Joliette. 3- Christian Legault, Mascouche.



Images en direct présente...

La tournée des duchesses

J-P-G- C'est avec fierté que la direction du journal "LA REVUE" en collaboration avec J.P. "LA REVUE", "P. V." et les commanditaires des duchesses avaient organisé "LA TOURNÉE DES DUCHESSES" à Mascouche et ses environs. Samedi le 31 janvier dernier la délégation du Carnaval se mettait en branle pour se diriger en premier lieu au CENTRE DES LOISIRS de Mascouche où le régisseur des sports, M. Gérard Pesant avait organisé une réception intime en l'honneur des duchesses '76 et le comité directeur du Carnaval. De là le cortège a fait une entrée triomphale aux finales régionales de Karaté des Jeux du Québec qui se déroulaient au Manoir Notre-Dame et où toutes les duchesses et le bonhomme Carnaval furent présentés au 200 participants. Durant toute la journée "Images en Direct" a suivi la délégation chez les différents commanditaires des duchesses où tout le comité fut reçu par chacun d'eux, ainsi chez Mascouche Pizzeria, Tabagie Roland, Chantal 5-10-15, Variétés Leyasseur, Epicerie Chez Dan (Plouffe) et Sérigraphie du Nord. C'est avec empressement que tous les commanditaires et les responsables du Carnaval ont accepté l'invitation d'Images en Direct de participer à cette tournée des duchesses qui a obtenu un franc succès aux dires de tous les participants. Au milieu de l'après-midi, la délégation s'est rendu au Palais des Sports de Terrebonne où furent présentés à tous les spectateurs duchesses, Reine '75 Andrée Renaud et comité responsable du Carnaval. C'est Andrée Renaud qui fit la mise au jeu en présence des instructeurs Bantams Inter-Cités alors que Mascouche rencontrait dans leur calendrier régulier le Ste-Anne.

A l'occasion de cette tournée, La Revue de Terrebonne remettait un exemplaire du journal hebdomadaire à toutes les personnes que la délégation rencontrait durant sa visite ainsi que des programmes souvenirs offerts par le Club Optimiste. J.P. "LA REVUE" est fier d'avoir contribué quelque peu à une infime partie de la réussite du Carnaval qui bat son plein cette fin de semaine à Mascouche dans le but d'aider notre jeunesse. J.P. "LA REVUE" tient à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de la "Tournée des duchesses '76" et bon Carnaval à tous! As-tu ton deux? As-tu ta tuque?... Chez tous les marchands du grand Mascouche. (JPG).



LA DELEGATION EN TOURNÉE - C'est au Manoir Notre-Dame que la délégation s'est rendue pour assister à l'ouverture des Finales régionales de karaté des Jeux du Québec qui se déroulaient pour la première fois à Mascouche. A l'arrière des duchesses nous remarquons de gauche à droite, M. Pierre Vigneault, resp. des duchesses, Jean Cloutier, président du Carnaval, M. Jean-Guy Paquette, échevin de Mascouche, M. Raymond Trudel, échevin ainsi que M. Pierre Aubertin, président du Club Optimiste Mascouche. (J-P.)



LA TOURNÉE DES DUCHESSES - C'est au local du régisseur des sports et loisirs situé au Centre des Loisirs que la délégation du Carnaval fut reçue à bras ouverts par M. Gérard Pesant. De circonstance la délégation a trinqué au succès prochain du Carnaval et tous se sont mis en route vers LES JEUX DU QUÉBEC... Nous reconnaissons Suzanne Plante, Mireille Brousseau, Micheline Venne, Chantal Martel, le régisseur Gérard Pesant, Andrée Renaud, 1ère Reine '75', Ginette Levasseur, Carole Trudel et le bonhomme Georges Limoge. (Photo J-P.)



LA TOURNÉE DES DUCHESSES - C'est au Restaurant MASCOCHE PIZZERIA que les membres du comité du Carnaval, les duchesses et J.P. "LA REVUE" se sont rendus où ils ont été reçus par un dîner offert par M. Vincent Consentino, propriétaire. Les duchesses ont par le fait même offert à toutes les personnes qu'elles ont rencontrées des billets pour assister au "BAL DES DUCHESSES" qui aura lieu incidemment, samedi le 7 février prochain au Manoir Notre-Dame (J-P.)

La Caisse Populaire de Mascouche

André Chaput, sec.-gérant

TROIS SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

2699 STE-MARIE 474-1841
 3011 STE-MARIE 474-2474
 840 PINCOURT 477-5931

LUNDI A VENDREDI: 10h à 3h
 JEUDI: 10h à 8h
 VENDREDI: 10h à 6h



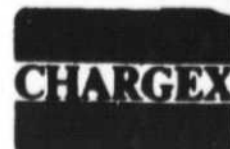
CHANTAL ENR.

CENTRE D'ESCOMPTE
 ECONOMIE A L'ANNEE

VETEMENTS DE TOUS GENRES POUR TOUS

Vêtements pour la motoneige à prix coupés

Jouets, variétés, cadeaux, chaussures



515, Pincourt 666-9168 Mascouche

du carnaval de Mascouche



**As-tu ton deux?
As-tu ta tuque?**



LA TOURNEE DES DUCHESSES DE LA "REVUE" - M. Roland Chaput, propriétaire de la Tabagie Roland recevait à son tour les duchesses et le comité du Carnaval et un cadeau fut remis à chaque duchesses. Accompagnées du Bonhomme Carnaval, dans l'ordre nous reconnaissons les duchesses CAROLE, GINETTE, CHANTAL, SUZANNE, MIREILLE et la Reine "75" Andrée Renaud. (J-P.)



LA TOURNEE DES DUCHESSES AU PALAIS DES SPORTS - C'est au Palais des Sports de Terrebonne que la tournée de promotion organisée par J.P. "LA REVUE" et le journal La Revue de Terrebonne se déplaçait afin de rencontrer tous les fervents sportifs qui assistaient à une joute de la catégorie Bantam Inter-Cités alors que la formation de Mascouche rencontrait le Ste-Anne qui elle a défilé au compte de 4 à 2. C'est en présence des instructeurs du Mascouche, Robert Brown, du Ste-Anne Gérald Parent et des capitaines Butch St-Jacques du Mascouche et Daniel Robitaille du Ste-Anne que fut mise au jeu la rondelle de la victoire de Mascouche par la Reine "75" Andrée Renaud. (J-P.)



LA TOURNEE DES DUCHESSES A MASCOUCHE-OUEST - C'est M. Théodore Pronovost, propriétaire de Chantal 5-10-15 qui recevait en milieu d'après-midi la délégation du Carnaval à l'occasion de la tournée des duchesses "d'Images en direct". C'est la toute jeune et gentille CHANTAL en personne de ce magasin d'escompte qui a salué la délégation du Carnaval. (J-P.)



MASCOUCHE-NORD ET LA TOURNEE DES DUCHESSES - M. Fernand Levasseur, propriétaire de Variétés Levasseur situé dans le secteur Mascouche-Nord du lac Samson recevait également les duchesses et le comité du Carnaval Optimiste. Ici accompagnées de Mme et M. Fernand Levasseur de gauche à droite, les duchesses ainsi que le bonhomme Carnaval, Georges Limoge trinquaient au succès prochain du Carnaval de Mascouche qui se déroulera, cette fin de semaine dans cette municipalité soient les 7 et 8 février prochain. (J-P.)



LA TOURNEE DES DUCHESSES A MASCOUCHE-OUEST - La tournée se continue et c'est l'épicerie "CHEZ DAN (PLOUFFE)" dont la propriétaire est Mme Colette Plouffe qui recevait les membres du Carnaval Optimiste et ses duchesses. L'on remarque de gauche à droite Mireille, Mme Colette Plouffe, Ginette, Andrée 1ère, Reine "75", le bonhomme, Chantal, M. Fortunat Plouffe et Carole. (J-P.)



LA TOURNEE DES DUCHESSES CHEZ LA "SERREGRAPHIE DU NORD" - C'est M. Jean-Yves Pouliot, propriétaire de la sérigraphie du Nord qui offrait un "Toast" à la délégation du Carnaval en tournée de promotion organisée par "Images en Direct" et J.P. "La Revue". Les duchesses ont posé fièrement avec M. Jean-Yves Pouliot que nous reconnaissons au Centre de la photo. (J-P.)



DU NOUVEAU RANCH A TONY

PERMIS COMPLET S.A.Q.

- BAR-B-Q
- STEAK
- PIZZA
- SUBMARINES
- SPAGHETTI



Joyeux carnaval

1177, rue St-Henri Mascouche

Tony Tascillo vous souhaite un "Joyeux carnaval"

474-2411

(Livraison gratuite dans toute la ville de Mascouche)

NOUVEAU LOCAL POUR VOUS SERVIR
LE SEUL A MASCOUCHE

PIETERS RADIO T.V.

VENDEUR AUTORISE DE
MARQUE "QUASAR"

SYSTEMES DE SON - TV-COULEURS
TELEVISIONS NOIR ET BLANC
RADIO A.M. - F.M.
RADIO-REVEIL-MATIN

Chantons le carnaval

1319, boul. St-Henri Mascouche

474-0438



**PLUS VIVANT
QUE JAMAIS!**

Couvre-Planchers Yves Enr.

COMPAREZ LES PRIX
Tapis-Tuile-Préart-Ozite

ESTIMATION GRATUITE-PLAN
DE FINANCEMENT
(GERARD PAGE, PROP.)

SALLE DE MONTRE
AU
1065, Des Orchidées
Mascouche-Ouest
477-5654





Les Ameublements P&S Enrg.

Meubles et Accessoires Electriques

TÉL.: 666-1466 & 666-9091

825, boul. Industriel Mascouche

Accès par la Rue Ste-Marie au Sud de la Route 25

MARCHAND PARTICIPANT

**Coopérative Générale d'Approvisionnement de
Montréal et Mascouche**

LA VENTE D'OUVERTURE SE CONTINUE

**REDUCTIONS FANTASTIQUES SUR
TOUS LES ARTICLES D'AMEUBLEMENT
ET D'EQUIPEMENT STEREOPHONIQUE**

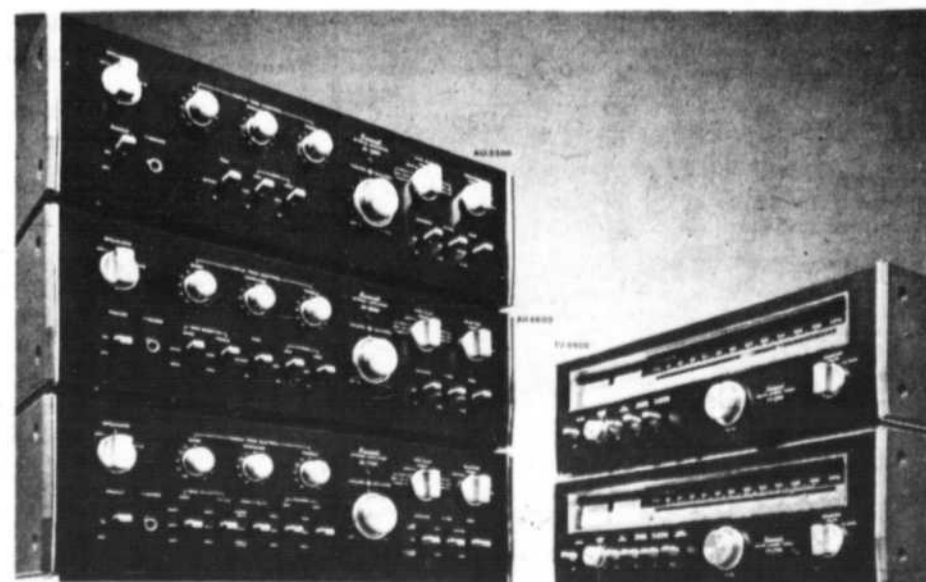
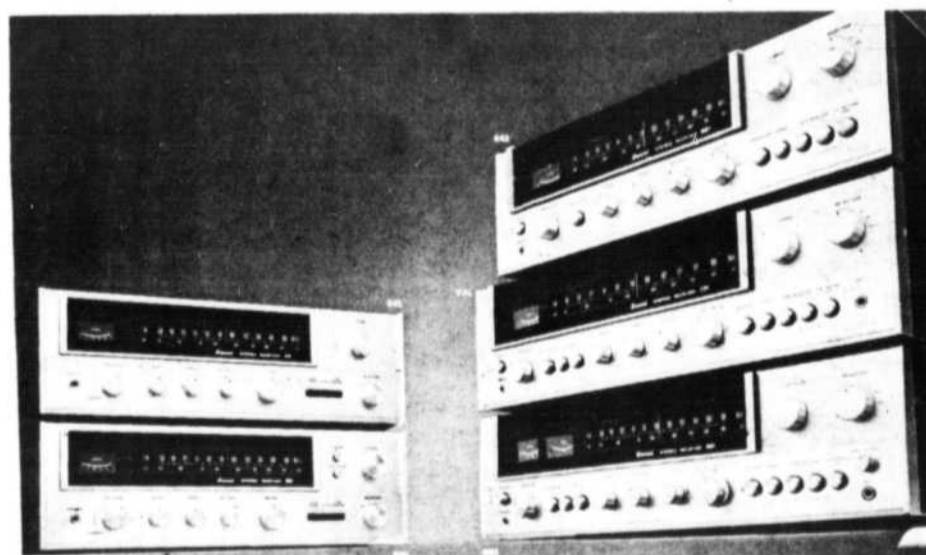


TV — STÉRÉO — POÊLE — FRIGIDAIRE — LAVEUSE — SÈCHEUSE
MEUBLES CANADIENS — ESPAGNOL — CONTEMPORAIN

VASTE CHOIX DES PRODUITS

SANSUI

GARANTIE DE 5 ANS
PRIX INCOMPARABLES



Les propriétaires des Ameublements P & S veulent offrir un choix complet aux clients de Mascouche et des environs

(PV) Plusieurs citoyens de Mascouche ignorent encore qu'il leur est maintenant possible de se procurer tous les meubles dont ils ont besoin sans avoir à se rendre dans une ville voisine. Le nouveau magasin de meubles qui a ouvert ses portes officiellement la semaine dernière offre un choix de meubles capable de satisfaire les exigences des jeunes familles qui composent la majorité de la population mascouchoise.

Les Ameublements P & S sont installés dans le parc industriel de Mascouche, et on y a accès par la rue Ste-Marie, au sud-est de la route

25; ils sont installés dans un local neuf, situé sur le boulevard industriel et les meubles qu'ils offrent à la clientèle occupent les deux étages de la bâtisse.

MM. Jean-Guy Paiement et Raphael Saulnier sont les propriétaires de ce commerce et ils sont très heureux de l'accueil que leur a réservé la population mascouchoise. Ils misent d'ailleurs sur l'expansion que connaît Mascouche pour prédire à leur établissement un avenir prometteur. Lors de l'inauguration de leur magasin, une centaine de citoyens de Mascouche participaient à la céré-

monie et le maire Forest a tenu à les féliciter d'avoir choisi de s'installer dans le parc industriel et d'ainsi être en mesure de bien desservir la population grandissante de Mascouche et des villes environnantes.



LE GUIDE des ADRESSES
le bottin complet qui vous évite des pas!

LES NOUVELLES DE MASCOUCHE



M. Jean-Guy Paiement (à gauche) et M. Raphael Saulnier sont confortablement installés dans les meubles en bois confectionnés par les Industries Saulnier, de Saint-Gabriel-de-Brandon dont ils sont les distributeurs exclusifs dans la région.



Cette photo nous montre une partie du choix de télécouleurs disponibles aux Ameublements P & S.



La section des appareils ménagers offre un choix varié des nouveaux modèles de poêles électriques, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses et lave-vaisselle dans les marques les plus réputées.



Maurice Brousseau (à droite), représentant des produits Sansui a été photographié au moment où il faisait expérimenter à des jeunes clients la versatilité de ces appareils, distribués par les Ameublements P & S.

LA REVUE

... le journal qui vous renseigne sur tout ce qui se passe dans la région.

CALENDRIER DES EVENEMENTS RECREATIFS ET CULTURELS A MASCOUCHE

Toutes les fins de semaine: Diverses parties de hockey local et inter-cités dans les arénas de notre région.

Tous les jours de la semaine: Ski de fond, raquette et glissade. La piste de ski de fond prend son départ près de la glissoire municipale, angle Ste-Marie et Chamberry.

FEVRIER

Samedi 7 - Compétitions diverses sur le site de la glissoire municipale et près du chalet de la piste de ski de fond (Chamberry et Ste-Marie). Informations: 474-0852.

Samedi 7 - Bal des duchesses, au Manoir de Mascouche. Billets en vente, à l'avance, au coût de \$4 chacun, auprès des six duchesses ou de leurs commanditaires. Informations: 474-1309.

Dimanche 8 - Deuxième journée de compétitions dans le cadre du Carnaval d'hiver des Optimistes, au parc Gilles Forest. Informations: 474-0852.



LES DRAPERIES COLETTE ENR.

FAIT SUR MESURE
Valences - Draperies - Plein jour - Couvre-lits -
Toiles - Tapis - Tapisseries

SERVICE A DOMICILE BUREAU D'HOMME
INSTALLATION D'AFFAIRES
390, rue Bernard 666-6362
Terrebonne JUSQU'A 10H P.M.



CHEZ FOREST SPORTS

"C'EST L'FUN A MORT"
EQUIPEMENT POUR
TOUS LES SPORTS

Jouets, bicyclettes, etc...
Prix spéciaux pour associations
2904, Ste-Marie, Mascouche
474-2172

Aux finale Le DOJO de

J.-P.-G. Les élèves du Dojo de Mascouche ont rafflé tous les honneurs des éliminations des finales régionales de karaté des Jeux du Québec qui se déroulaient pour la première fois à Mascouche même. C'est de la grande salle du Manoir Notre-Dame de Mascouche que les élèves de Mascouche en sont ressortis grands vainqueurs puisqu'ils se sont mérités SEIZE (16) médailles lors de ces compétitions régionales sur une possibilité de trente (30). Huit médailles d'or sur huit ont été remportées par le dojo de Mascouche ainsi que trois (3) médailles d'argent et cinq de bronze. C'est parmi quelques 200 participants de la région Lanaudière que Mascouche n'ont pas que fait belle figure mais bien remporté TOUS LES HONNEURS du tournoi. Cette grande finale régionale tant attendue par la population de Mascouche a eut lieu, samedi le 31 janvier devant un très grand nombre de spectateurs qui ont vu se dérouler devant eux les éliminations d'une des plus belle discipline qu'est le KARATE. Déjà fort connues par le public mascouchois, les compétitions attirent chaque année de plus en plus adeptes, surtout que cette fin de semaine voyait la tenue des finales régionales des Jeux du Québec. C'est à midi et trente (12:30 p.m.) que les compétitions ont débuté en présence du maire Gilles Forest de Mascouche, de ses



LA REVUE
DE TERREBONNE

vous suit
par
J.P.



Les finalistes aux éliminations régionales de Karaté (Lanaudière)



M. JEAN DESCHENES DE MASCOUCHE reçoit une médaille d'or des mains de M. T. Watanabe, 5ème Dan et directeur de cinq écoles de karaté, catégorie 0-55 lbs. (J-P)



Sylvain Beauchamp reçoit sa médaille d'or des mains de M. Guy Labatt, instructeur, style Tae-Kwon-Do, et 3ème Dan de Repentigny. (56-80 lbs). (J-P)



MARC DERY de Mascouche reçoit une médaille d'or de M. André Bonin du style San Kukai, instructeur de Joliette et ceinture noire 1er Dan, pour la catégorie 81-100 lbs. (J-P)



MARC HAMOND de Mascouche remporte une première position chez les 101 à 120 et reçoit une médaille d'Or des mains de M. Jean Picard, instructeur Tea Knon-Do et 3ème de Repentigny. (J-P).



ANDRE LEVEILLE DE MASCOUCHE reçoit la médaille en or de première place, catégorie 121 et plus, des mains de M. André Poirier, instructeur Tea - Knon-Do, ceinture noire de Lanoraie. (J-P).



ANDREE LAROSE remporte une première position chez les filles toutes catégories, elle reçoit sa médaille d'or des mains d'une jeune fille du Club Octagone "Unité" de Mascouche. (J-P)

Ce reportage publicitaire est un hommage de

JAC ELECTRIC INC.

COMMERCIAL — INDUSTRIEL — RESIDENTIEL

GOUTTIERES **BEL-AIR** Inc.

Gouttières en aluminium

JOSEPH-L. SICOTTE

672, DES ERABLES,
MASCOCHE

TEL.: 477-0323
RES.: 666-9785

Félicitations à tous
les champions

régionales des JEUX DU QUEBEC à Mascouche

MASCOUCHE remporte tous les honneurs

échevins et d'une délégation complète des duchesses, du comité et du bonhomme Carnaval du Club Optimiste Mascouche alors que ceux-ci faisaient la "Tournée des Duchesses" organisée par le journal "La Revue de Terrebonne". Nous notions également la présence des échevins Raymond Trudel et Jean-Guy Paquette ainsi que les représentants coordinateurs des Jeux du Québec et du C.R.L. de Joliette, MM. Claude Duceppe, Jean-Pierre Laforêt et Gilles Gagnon, publiciste. Outre la présence des instructeurs du Dojo de Mascouche, Raynald Leclerc et André Raymond, qui avaient organisé cette grande finale régionale en collaboration d'une quinzaine de ka-

ratékas portant la ceinture noire nous avons pu également remarquer la présence de M. Pierre Lambert directeur régional des Jeux du Québec pour le karaté. La nervosité fut telle au début des compétitions que tous les adeptes avaient hâte de voir la fin de la journée avant qu'elle ne soit commencée. A mesure que la journée progressait les résultats finaux des Katas et des Kunités (Combats) semblaient être de bonne augure pour les élèves du dojo de Mascouche. C'est vers 5h p.m., que nous connaissions enfin les résultats que l'on sait, "MASCOUCHE BALAIE LES FINALES REGIONALES DE KARATE AUX JEUX DU QUEBEC". Comme la population le

sait, c'est en mars soient les 9-10 et 11 du mois prochain que nos SIX FINALISTES de Mascouche se joindront à la délégation Lanaudière pour défendre leur titre aux Finales Provinciales des Jeux du Québec dans leurs catégories respectives.

Les finalistes aux Jeux du Québec six médailles sur six

En effet Mascouche a rallié plus de seize médailles dont huit or, trois argent et cinq de bronze. Chez les ors six finalistes iront compétitionner à Jonquière, ce sont chez les 0-55 LBS, Jean Deschênes, 56-80 lbs, Sylvain

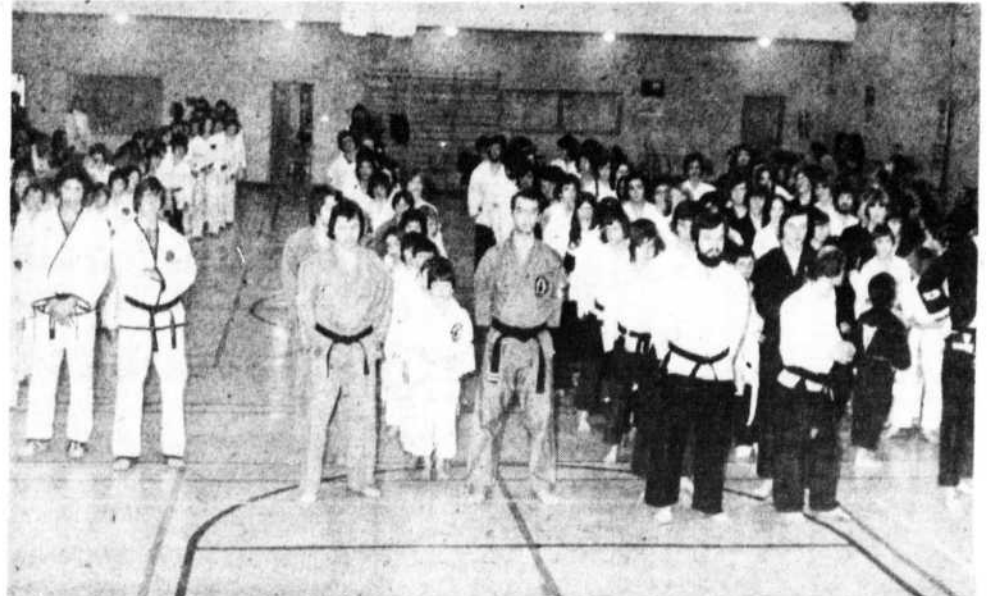
Beauchamp, 81-100 lbs, Marc Déry, 101 à 120 lbs, Marc Hamond et 121 lbs et plus André Léveillé. Chez les filles toutes catégories, c'est André Larose qui s'est méritée la première position. Pour ce qui est des champions régionaux qui ne se rendent pas aux Jeux du Québec étant donné leurs âges 16 ans et plus, c'est Mascouche encore une fois qui balaie les honneurs de ces catégories tout en se contentant d'une troisième position chez les ceintures bleues et brunes pour seniors, allant à Christian Legault. Par contre chez les juniors filles, Sylvie Garneau et Marie-France Bujold se sont méritées respectivement la deuxième et troisième position.

Chez les seniors, ceinture blanche et jaune, Michel Arseneault toujours de Mascouche obtient une première place comme chez les ceintures oranges et vertes alors que Jean-Paul Lévesque de Mascouche remporte tous les honneurs. Espérons que nos athlètes de Mascouche sauront tirer leurs épingle (médailles) des Jeux du Québec et de nous revenir avec ces médailles tant convoitées. Les responsables de Mascouche Raynald Leclerc et André Raymond ont tenu à nous préciser qu'ils étaient fiers de leurs élèves et de nous spécifier qu'ils remercient les nombreux collaborateurs, bénévoles, le maire Gilles Forest et ses échevins de leur présence ainsi que

du Bonhomme Carnaval et de sa délégation, les jolies duchesses et les membres du Comité du Carnaval et sa délégation, les jolies duchesses et les membres du Comité du Carnaval Optimiste de Mascouche, les représentants et hôtes du Club Octogone "Unité" Optimiste de Mascouche (le restaurant installé sur place fut très apprécié) ainsi que "LA REVUE DE TERREBONNE" qui par son journaliste-photographe J.P. "LA REVUE" a su contribué à l'immense succès de l'organisation et des reportages en direct sur notre discipline, la plus belle soit dit en passant qu'est "LE KARATE". DE JONQUIERE... A ... MASCOUCHE... UN PAS... VERS ... LA VICTOIRE FINALE!



C'est au Manoir Notre-Dame de Mascouche que se déroulaient le 31 janvier dernier les compétitions des finales régionales de Karaté des Jeux du Québec. (J-P-).



200 participants ont compétitionné lors des finales régionales qui ont eut lieu à Mascouche pour la première fois. Nous apercevons ici un imposant groupe qui écoute attentivement les discours prononcés à l'occasion de l'ouverture des finales Régionales des Jeux du Québec, M. le Maire Gilles Forest, M. Claude Duceppe coordinateur des jeux, M. Pierre Aubertin, président du Club Optimiste Mascouche, et le bonhomme Carnaval ont souhaité à tous. Bonne Chance. (J-P-).



Outre les instructeurs du dojo de Mascouche, MM. Raynald Leclerc et André Raymond que nous remarquons au centre de la première rangée, une douzaine de Ceintures Noires ont contribué au succès de l'organisation de ces finales alors qu'ils ont agi comme juges à cette occasion. (J-P-).



OUVERTURE OFFICIELLE DES FINALES REGIONALES DE KARATE DES JEUX DU QUEBEC - C'est en présence des dignitaires suivants que les premières finales régionales des Jeux du Québec en Karaté prennent place au Manoir Notre-Dame de Mascouche. Ce sont de gauche à droite, MM. le Maire de la municipalité, Gilles Forest, Pierre Aubertin, président du Club Optimiste Mascouche, le bonhomme Carnaval (M. Georges Limorge), Claude Duceppe, coordinateur des jeux, Gilles Gagnon, publiciste et Jean-Pierre Laforêt, assistant coordinateur des Jeux du Québec Lanaudière. (J-P-).




UN KATA AUX JEUX DU QUEBEC - Voici un jeune de Mascouche, Christian Laliberté qui exécute ici un Kata devant les juges, (5ième pi-an), c'est-à-dire une démonstration d'une technique de base avec un adversaire imaginaire démontrant ainsi la concentration et la discipline qu'est le Karaté. (J-P)



KUMITE (COMBATS) AUX JEUX DU QUEBEC - Plus de 200 athlètes de Karaté ont travaillé avec acharnement pour s'approprier une première place dans les combats lors de la présentation de ces finales régionales. Ici le jeune Marcel Dufour (0-55) qui a pris une deuxième position dans sa catégorie s'exécute devant les juges dont André Raymond que nous remarquons à droite. (J-P-).

ASSURANCES

GERARD BEAUCHAMP ASSURANCES INC.
ASSURANCES GENERALES — ASSURANCE VIE
636, boul. L'Ange-Gardien
L'Assomption
Représentant pour la région:
JACQUES BEAUCHAMP:
474-0876

 Téléphone: 581-6260
581-8825
642-1309
PATENAUDE & MARTEL INC.
Courtiers d'Assurances Agrées
155 PLACE REPENTIGNY REPENTIGNY P Q

ASSURANCE-VIE

 892, rue Mathieu,
Terrebonne
AUGUSTIN PAPINEAU
représentant
LA SOLIDARITE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
Tous genres d'assurance-vie y compris
plan de pension déductible de votre impôt
Tél.: Bureau 688-3832 — Rés. 666-6414



AVOCATS

CLAUDE PAQUETTE,
AVOCAT
Brière, Boivin, Paquette et Beaulac
240, Saint-Jacques, Montréal 842-9914
Bureau du soir:
lun., merc., vend.
845, Place Eymard,
Terrebonne - 666-4596

COMPTABLES

Bureau le soir: de 7h à 9h - Samedi: 10h à 4h
Yvon Séguin, c.a.
COMPTABLE AGREE
694, rue Armand-Corbell Terrebonne

CHIROPRACTIENS

666-9190
Dr LUC-J. GAGNON
CHIROPRACTICIEN
Sur rendez-vous
761, rue L.-Lachapelle Terrebonne

CHIROPRACTICIEN

André Leclerc, d.c.
SUR RENDEZ-VOUS
621-0141
380a CHAPLEAU BOIS-DES-FILION

INGENIEURS

ALFRED TROTTIER
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
Duvernay
800, rue MONTROSE Téléphone: 661-9210

DENTISTES

DR ALBERT ABDEL, D.D.S.
chirurgien-dentiste
Bureau sur semaine, à partir de 9h30 a.m.
878, Place des Seigneurs Terrebonne
666-1771

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi soir
de 6h30 à 8h30
666-3226
DR DENIS CARPENTIER
CHIRURGIEN DENTISTE
279, rue St-Joseph Terrebonne

DR GABRIEL MORO
Chirurgien-dentiste
BUREAU
Tous les jours sur rendez-vous
741, rue St-Pierre Terrebonne 666-3231

DENTUROLOGUE

JACQUES PERRAULT
Denturologiste
Bureau: lundi, mercredi, vendredi
sur rendez-vous
861, rue Ouimet, Terrebonne 666-8775

MEDECINS

Dr Maurice St-Amand, M.D.
Médecine générale
Bureau: tous les jours de 2h à 4h et de 7h à 9h
Mercredi et samedi: sur rendez-vous
594, rue Théberge 666-8830 Terrebonne

IMMEUBLE

Courtier en immeubles Tél.: 666-8722
666-1536
Raoul Chartrand
Prêts sur hypothèque
Vente et achat de maisons et terrains
Bur.: 478, St-Louis Terrebonne, P.Q.

CENTRE PROFESSIONNEL MASCOCHE
1198, RUE DUPUIS, MASCOCHE
TEL.: 474-2445 — 2446

PIERRE LACAS
arpenteur-géomètre
Gilles Pigeon, L.L., M.B.A.
notaire — notary
Bilodeau, Durocher & Cie
comptables agréés
Pierre Bilodeau, c.a., m.b.a.
Normand Durocher, b.a.a., c.a.

NOTAIRES

666-3731
BLANCHARD et AUGER
NOTAIRES
741, rue Saint-Pierre Terrebonne

Tél.: 474-0114
Me François Duval, L.L., D.D.N.
Notaire - Conseiller juridique
2978 Ste-Marie, Mascouche, Qué.

Gravel, Gravel & Dagenais
Notaires
145, Saint-André Terrebonne 666-9222 - 3001
Léopold Gravel,
Robert Gravel,
Pierre Dagenais

LAROSE & BOISVERT
NOTAIRES
Pierre-Emile Larose B.A. L.L.L. Jean Boisvert L.L.L., D.D.N.
1152, RUE RENAUD 474-2410
MASCOCHE 474-1022

MICHEL PARENT
NOTAIRE
263 des Braves 666-7431 Terrebonne

OPTOMETRISTES

EXAMEN DE LA VUE
Dr L. Fournier, O.D.
Optométriste
VERRES DE CONTACT
Bureau tous les jours sur rendez-vous
741, rue Saint-Pierre Terrebonne 666-4027

OUVERT TOUS LES JOURS
Robert Lambert
Jocelyne Lemieux
OPTOMETRISTES
VERRES DE CONTACT
LES GALERIES TERREBONNE 666-1668

OPTOMETRISTE
Dr Louis-André Paquin
Verres de contact
2963, boul. Sainte-Marie Mascouche
Pour rendez-vous: 729-7541 ou 474-2013

EXAMEN DE LA VUE
DR L.P. RAYMOND
Optométriste
Bureau sur rendez-vous
595, rue Théberge 666-3381 Terrebonne

Déjà 22 équipes sont inscrites au tournoi de bienfaisance Optimiste

(PV) Le tournoi de hockey "bienfaisance" organisé par le Club Optimiste Terrebonne est en bonne voie de préparation et les responsables de ce projet sont convaincus de sa réussite totale. Déjà 22 équipes (sur une possibilité de 30) ont accepté de participer au tournoi et on espère remplir tous les cadres disponibles d'ici quelques jours.

Ce tournoi s'adresse aux équipes adultes de toute la région et promet des joutes fort intéressantes tout en permettant de recueillir des fonds pour l'Aide à la Jeunesse. Ces compétitions sont d'ailleurs sanctionnées par les Jeux du Québec, région Laurentides.

Les membres du comité nous ont également informé que des lettres de sollicitation avaient été expédiées à tous les marchands de Terrebonne et que, jusqu'à présent, la participation avait été très encourageante.

Dans les prochaines semaines, une séance de repê-

S P O R T S

chage aura lieu en même temps qu'une conférence de presse pour donner tous les

détails sur ce tournoi qui aura lieu du 23 au 29 février prochain.

Omnium Claude Huet aux Bahamas

DATE: Les 11 et 12 mars 1976.

ENDROIT: Grand Bahamas Golf & Country Club. West End. 36 trous; catégories classe A-B-C.

COMMANDITAIRES: La Distillerie Meagher. Représentant: M. Gaston Godin. La maison Louis et André. Tailleurs de la rue Mont-Royal. Avec l'Agence de Voyages Holiday Travel, sous la compétence de M. Armand Raccah, conseiller en voyages.

Pour la 2ème année, l'Omnium Claude Huet a lieu dans les Iles des Bahamas. De 65 participants à sa première année, le nombre est passé à

150 personnes, lesquelles feront le voyage en 1976.

DEPART: Le départ s'effectuera de Mirabel, le 7 mars.

BUTS: Les buts premiers de l'OMNIUM CLAUDE HUET, sont de réunir un groupe de sportifs... de fuir les rigueurs de l'hiver... de préparer la prochaine saison de golf... et vivre pendant une semaine une expérience enrichissante du côté sportif, social et culturel. C'est aussi l'occasion d'agrandir son cercle d'amis... C'est encore le temps rêvé pour se reposer, se détendre loin des tracas et des problèmes de tous les jours.

L'OMNIUM CLAUDE HUET, c'est aussi l'occasion pour les membres du Golf St-François et le public golfeur, de rendre un hommage à son professionnel Claude Huet qui est le pro attitré à ce club depuis 10 ans.

Nous vous invitons à participer à cet événement, qui, cette année, s'annonce très bien. Nous sommes convaincus que vous reviendrez enchantés de votre voyage, frais, et disposés à reprendre votre activité avec enthousiasme.

Ronald Duguay,
Coordonateur pour
l'Omnium Claude Huet

Elections chez les Renards du Nord

Le vendredi 23 janvier avaient lieu les élections des directeurs du Club de Chasse et Pêche "Les Renards du Nord". M. Jacques Lauzon a été élu à la présidence. Il sera secondé par MM. Benoit Brochu, vice-président, Jean-Marc Paquette, secrétaire et les directeurs, MM. Serge Désormeaux, Alain Perreault, Ronald Majeau, Bernard Majeau, Daniel Leroux, Jacques Demitri et Claude-René Robillard.

Un tournoi de pêche sous la glace aura lieu le 22 février chez M. Charest, dans la Baie de Carillon. Il y aura de nombreux prix de présence. On réserve sa cabane en communiquant avec M. Charest à 1-537-3210. Bonne chance à tous! La carte de membre doit être présentée.

Le programme de l'année sera donné aux membres dans un prochain communiqué au journal.

Pour plus d'informations concernant le Club, veuillez communiquer à 474-1336, 477-0333 ou 478-0875. (Alain Perreault, publiciste).

Collège de L'Assomption

Institution privée fondée en 1832
Dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation du Québec

Enseignement général pour garçons et filles

NIVEAU COLLEGIAL (niveau des CEGEP)

Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation, sanctionné par un diplôme d'études collégiales et donnant accès à toutes les facultés dans les

- sciences de la santé
- sciences pures et appliquées
- sciences humaines
- sciences de l'administration
- lettres

Date limite des demandes d'admission: **1er MARS 1976**

Renseignements: (514) 589-5621
(communication directe)

N.B.: Possibilité d'un service de transport pour les résidents de Terrebonne, Lachenaie et Mascouche.

Ecrire à:

Collège de L'Assomption
Bureau du registraire
270, boul. L'Ange-Gardien
L'Assomption, P.Q. JOK 1G0

PHARMACIENS



J.B. MESSIER

Pharmacien

546 rue MASSON
TERREBONNE

666-3739

PODIATRE


Pour rendez-vous:
Bureau: 722-1011 ou 8331
Domicile: 474-2619

J. Lemaistre

PODIATRE
CLINIQUE

1344, Dupuis Nord, Mascouche

VETERINAIRE



664, St-Sacrament
Terrebonne, Qué.

Clinique Vétérinaire Terrebonne

DR MICHEL BOURQUE, M.V.
DR PIERRE ROUSSELLE, M.V.

Heures de Bureau:
Lundi au vendredi: 2 à 4 et 7 à 9
Samedi: 10 h. à midi

Tél.: 666-1480

Pour insertion d'une carte professionnelle dans cette page, veuillez composer

666-3719

COURS DE DANSE

du Centre culturel thérésien
débutant le dimanche 15 février
à 9h30
à l'école Léopold-Gravel de Terrebonne

Prix: **\$2.50** par personne
Session de 10 cours d'une heure et demie

NOS SERVICES:

Pratique tous les vendredis soirs
Danse tous les samedis
Service de vente de souliers et de disques de danse
Moniteurs aux cours
Liste de pas et notes aux cours
Cours de danse discothèque "Le Hustle"
Un endroit où l'on s'occupe de vous!

INSCRIPTION 666-4700

Le C.C.T. détient un permis du ministère de l'Éducation re: culture personnelle
numéro 300 506

Professeurs: Lise et Pierre Létourneau
Responsable du C.C.T.: JACQUES HARVEY

BOIS-DES-FILION

La taxe foncière à Bois-des-Filion

(BDF) Selon les informations recueillies auprès de M. le maire Pierre Côté de Bois-des-Filion en fin de semaine, la taxe foncière cette année a été fixée à \$1.35 le \$100 d'évaluation; le budget a été basé sur une évaluation de \$22 millions cette année. Ceci est à comparer avec

la taxe de 1975 qui était de \$1.75 le \$100 avec une évaluation globale de \$12 millions.

A titre d'information soulignons que les seules expropriations pour le tracé de l'autoroute 19 dans la municipalité ont amputé le rôle de \$3 millions au moins.

Première phase de construction au nord du boulevard Adolphe-Chapleau

(BDF) Au cours d'une conversation au secrétariat municipal en fin de semaine à Bois-des-Filion, La Revue a appris que Désourdy Construction et deux autres constructeurs d'habitations mettraient en chantier dès ce printemps la première phase (100-125 maisons) d'un lotissement qui comprendra au moins 300 habitations dans le secteur au nord du chemin Adolphe-Chapleau, entre les 25e et 31e avenues.

Un seul permis

(BDF) Un seul permis pour la construction d'une maison unifamiliale de \$30,000 a été émis en décembre par l'inspecteur en bâtiments de la municipalité de Bois-des-Filion, M. Jean-Claude Lamy, au nom de M. André Lavallée, au 567, rue Kimp-ton.

Q. Quelle est la source la plus importante de nouvelles de la région de Terrebonne, Terrebonne-Paroisse, Lachenaie, Mascouche, Bois-des-Filion, La Plaine et Sainte-Anne?

R. Vous l'avez sous les yeux!

LA REVUE
DE TERREBONNE

695, rue Théberge
Terrebonne
A votre service
depuis 1959

Acceptation des estimés budgétaires à Bois-des-Filion

Lors d'une assemblée spéciale tenue le 29 janvier 1976, le conseil municipal de Bois-des-Filion a accepté les estimés budgétaires pour l'année 1976. Le montant des dépenses pour l'année a été estimé à \$1,009,712.00 soit 25% de plus que le montant estimé pour l'année dernière.

Afin de pouvoir équilibrer le budget, la municipalité demande au gouvernement du Québec de lui accorder une subvention d'équilibre budgétaire au montant de \$192,043.00. Voici un résumé du budget tel qu'adopté par le conseil municipal:

REVENUS	
Taxes locales	628,141
Compensation de taxe	4,000
Services rendus à d'autres municipalités	3,000
Autres revenus de sources locales	37,075
Compensation de taxe de vente	120,000
Subvention du gouvernement provincial	217,496
TOTAL	1,009,712
DEPENSES	
Administration générale	141,404
Sécurité publique	137,774
Travaux publics	255,132
Urbanisme	14,420
Loisirs et culture	69,654
Autres activités municipales	56,880
Service de la dette	334,448
TOTAL	1,009,712

Son Honneur le Maire Pierre Côté a expliqué que ce budget avait été préparé en fonction du taux de la taxe foncière déjà établi à \$1.35 du cent dollars d'évaluation et qu'afin de permettre à la municipalité d'équilibrer son budget, il faut absolument que le gouvernement provincial accepte d'accorder l'équilibre budgétaire demandé. M. Côté est assuré cependant que cet octroi sera accordé par l'expropriation massive qui a été faite dans notre municipalité à cause de l'autoroute 19.

Lors de cette même assemblée, le conseil a également adopté un règlement de consolidation de déficit accumulé au montant de \$350,000.00 ce qui permettra à la municipalité de rembourser les différents comptes à payer qu'elle a en mains et l'assurera également d'une liquidité d'argent afin d'administrer convenablement les affaires municipales.

Le budget de 1976 à Sainte-Anne: \$587,477

Le conseil municipal de Sainte-Anne des Plaines a adopté au cours d'une réunion extraordinaire le 21 janvier, le budget pour l'année en cours totalisant des dépenses de \$587,477.

La taxe foncière ordinaire a été fixée à 80 cents le \$100 d'évaluation ce qui rapportera \$112,000 au trésor municipal en se basant sur une évaluation de \$14 millions.

Il a de plus été imposé une taxe extraordinaire de 16 cents le \$100 sur les biens-fonds de toutes parties éclairées de la municipalité.

Voici un résumé du budget pour l'année 1976.

REVENUS	
REVENUS DE SOURCES LOCALES	
Taxe foncière générale	\$112,000.
Répartitions locales	99,000.
Eau	55,900.
	\$266,900.
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	
Gouvernement fédéral	42,590.
Organisme communautaire	1,337.
Entreprises privées et individus	6,000.
	\$ 49,936.
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	
Protection contre l'incendie (La Plaine)	2,500.
Licences et permis	5,000.
Intérêts sur placements	250.
Frais d'avis-intérêts sur arriérés de taxes	1,250.
	\$ 9,000.
TRANSFERT INCONDITIONNEL	
Taxe de vente (compensation)	\$141,000.
	\$141,000.
TRANSFERT CONDITIONNEL	
Aqueduc et égouts - subventions du gouvernement du Québec	\$111,030.
Entretien des chemins d'hiver	9,611.
	\$120,641.
TOTAL DES REVENUS	\$587,477.

DEPENSES	
ADMINISTRATION GENERALE	
Législation	\$ 5,760.
Gestion financière et administration, évaluation, contribution de l'employeur et autres	74,682.
	\$ 80,442.
SECURITE PUBLIQUE	
Brigadier	3,600.
Protection contre l'incendie	15,000.
Protection civile	200.
	\$ 18,800.
TRANSPORT ROUTIER	
Administration, voirie	
enlèvement de la neige et éclairage des rues	135,200.
	\$135,200.
HYGIENE DU MILIEU	
Réseau de distribution pour l'eau	22,900.
Enlèvement et destructions des ordures	18,000.
	40,900.
SANTE ET BIEN-ETRE	
Urbanisme et zonage	10,570.
	10,570.
LOISIRS ET CULTURE	
Administration, parcs, terrains de jeux et autres	37,000.
	37,000.
AUTRES DEPENSES	
Frais de financement	258,733.
Année précédente	5,832.
	264,565.
TOTAL DES DEPENSES	\$587,477.

Conseil municipal de Sainte-Anne

Le maire M. Maurice Rivard présidait le 21 janvier une assemblée du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Plaines à laquelle participaient les conseillers Lise Monette, René Forget, Jérôme Robitaille, Guy Charbonneau, P.-E. Charbonneau et Florian Simard.

RENCONTRE - Il a été demandé au conseil scolaire de Sainte-Thérèse une entrevue afin de connaître et discuter du programme établi pour l'année en cours dans le domaine récréatif pour la municipalité.

CENTRE - M. le maire a suggéré aux membres du conseil de reporter la discussion ou le règlement à propos de la construction de Sainte-Thérèse.

FONDS DE ROULEMENT - Le conseiller Lise Monette a donné avis de présentation d'un règlement pour la création d'un fonds de roulement. Me Jacques Lamontagne, conseiller juridique de la municipalité, a été autorisé à préparer le texte du règlement.

COMPTABILITE - Les comptables Courey & Cie ont été autorisés à exercer une surveillance sur la comptabilité de la municipalité comme suite à la post-vérification soumise le 23 décembre 1975.

AUTORISATION - Mme Monette a donné avis de présentation d'un règlement pour la construction d'un nouveau puits et l'installation d'une nouvelle pompe à la centrale d'aqueduc. Me Lamontagne a été autorisé à préparer le texte du règlement.

URBANISME - Le conseil a procédé à la formation d'une commission d'urbanisme pour le territoire comme suit: MM. René Forget, vice-président; Georges-Etienne Blouin, inspecteur en bâti-

ment; Jean-Guy Martin et Marcel Venne, directeurs.

RETRAITE - Il a été résolu de reporter à une prochaine réunion la discussion sur la retraite des employés âgés de 65 ans et plus.

INSPECTEUR - Il en a été de même pour l'engagement d'un inspecteur ou surintendant.

NOMINATION - Le conseil a nommé M. Normand Benoit comme coordonnateur adjoint de la Protection civile de Sainte-Anne-des-Plaines, section de Bruchési.

Naissances

Aline, Natacha, fille de M. et Mme Francis de Martin (Jeanne Nesbats). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Claude Nesbats.

Joseph, André, Jean-François, fils de M. et Mme François Daragon (Francine Grenier). Parrain et marraine, M. et Mme André Grenier.

Ces enfants ont été baptisés le 24 janvier par l'abbé Labossière.



PISTE DE COURSE SAINTE-ANNE



Pour les propriétaires de chevaux miniatures, il y aura une assemblée de l'Association provinciale à St-Liboire, le 8 février à 14 heures. Sortie 89 de la Transcanadienne. Bienvenue à tous.

Pour ceux qui s'intéressent à l'élevage, les saillies sont commencées depuis le 15 décembre dernier. N'oubliez pas que si vous désirez enregistrer votre poulain dans l'Association des Eleveurs, vos juments doivent être saillies par les étalons reproducteurs qui sont inscrits dans cette association. Vos poulains seront ainsi éligibles aux steaks de 1979. Comme vous pouvez le constater, l'élevage est une aventure de longue haleine. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le secrétaire de l'Association des Eleveurs, à 478-1850.

La piste Ste-Anne brille de tous ses reflets. Une nouvelle installation de lumières autour de la piste va rendre l'entraînement des chevaux plus agréable, ceci grâce au bon travail du comité de l'entretien de la piste, soit Bernard Ouimet et Guy Durand.

Une soirée dansante est organisée par le comité des Activités sociales du club Ste-Anne, soit Michel Allard.

Cette soirée sera tenue au Chalet des Erables, route-335 à Ste-Anne-des-Plaines le 28 février prochain à 20 heures.

Il y aura présentation des duchesses pour la saison 76 ainsi qu'une démonstration de danse professionnelle.

Vous êtes cordialement invités, vous et vos amis.

Bientôt, les dirigeants de la piste Ste-Anne vont rendre visite à tous ses nombreux commanditaires. Connaissant l'immense appui que la population de Ste-Anne-des-Plaines et des environs a apporté jusqu'ici aux sports des courses de chevaux miniatures sous harnais, nous comptons encore sur votre générosité pour la saison prochaine.

Si vous désirez faire paraître une annonce publicitaire dans le programme de courses édition 76, vous pouvez contacter le secrétaire des courses, Guy Durand, à 430-0144 ou encore, Roland Simard, à 625-9625.

A la prochaine.

Lise Alarie

**MARDI—UNE OFFRE SPÉCIALE
POUR TOUTE LA FAMILLE!**

METS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUITS

MARDI, 10 FÉV.

Offrez-vous une boîte économique (un poulet entier) de Poulet Frit à la Kentucky au prix habituel de \$4.10 et emportez les mets d'accompagnement GRATUITS

8 onces de salade des frites pour 3 personnes



**LE MARDI VOUS
ÉCONOMISEZ \$1.30**

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet.

LE FAMEUX NOM INTERNATIONAL !

chez NAPOLI
Pizzeria Restaurant



LE NOM PAR EXCELLENCE
ET LA MÈRE DE LA PIZZA

METS ITALIENS
100 sortes de pizza, spaghetti, rigatoni, ravioli, lasagne, gnocchi, coquilles, etc...

TI-CUI-CUIT
Notre poulet frit pané, succulent et économique... Aussi: délicieux poulets Bar-B-Q.

METS CANADIENS
incluant club sandwiches, hamburgers, hot-chicken, hot dogs, fish & chips, etc...

SUBMARINES
Les meilleurs de la région métropolitaine.

794 DES SEIGNEURS
TERREBONNE

SALLE A DINER

Ouverte tous les jours de 10h.30 à 1h. a.m. Ven-sam. de 10h.30 à 3h. a.m.

666-9211 - 666-9219
666-9212 - 666-9213

LIVRAISON
GRATUITE
DANS UN RAYON DE 5 MILES
(frais de 50c pour plus de 5 miles)

PERMIS COMPLET DE LA S.A.Q.

SOIREE BAVAROISE

Centre Sportif Laval

1110 Desnoyers

Saint-Vincent-de-Paul

Samedi le 7 février 1976 à 20h30

Discothèque mobile Claude et Réjean

ADMISSION \$3

CHOPE GRATUITE

BILLETTS EN VENTE A L'ECOLE CORBEIL
A L'EDUCATION DES ADULTES
A 666-9325 OU CLEMENT 666-7760
INFORMATION: APPELEZ LISE

Subvention aux scouts

La Fédération des scouts du Québec vient de remettre à l'organisation scout régionale, qui comprend la ville de

Terrebonne, un montant de \$5,838 afin de promouvoir le développement du scoutisme. Le commissaire provin-

cial, M. Raoul Lincourt, un ex-terrebbonien, a remis le chèque à M. Marcel Doucet, commissaire pour la région, qui comprend présentement 2,099 membres, dont 512 animateurs adultes.

DISCO THEQUE



au MOTEL
LE SOMMET

le JEUDI SOIR
de 8h30 à la fermeture

**C'EST
NOUVEAU!**

Le restaurant SUN MON



est maintenant
situé au
148, Sainte-Marie
Terrebonne

La cuisine
chinoise à
son meilleur

LIVRAISON
666-3764-3765

Le restaurant SUN MON

148, rue Sainte-Marie Terrebonne



SOIREE DANSANTE du Parti Québécois

organisée par le Parti Québécois
de Terrebonne
samedi le 14 février 1976 à 20h

Ecole Saint-Pierre
rue Saint-Pierre à Sainte-Thérèse
Orchestre et disco-mobile. Permis SAQ
Entrée: \$2.

Pour un excellent repas... une ambiance de bon goût

LE RESTAURANT DES SEIGNEURS

• DINERS COMPLETS • Commandes pour apporter
SOUPER DU DIMANCHE: ROTI DE
BOEUF AU JUS - EN SPECIAL



717, boul. des Seigneurs

Terrebonne

Tél. 666-9030



Restaurant LE GRILLON

Réjeanne Vaillant, propriétaire

Pour un bon repas ou un snack
dans une ambiance de bon goût...

Permis complet de la S.A.Q.

742, rue Saint-Pierre

666-6492

Terrebonne



Bienvenue au chic, à l'accueillant

MOTEL LE SOMMET

Votre hôte: Jean-Paul Clark

Spectacles toutes les fins de semaine
Marianne Daviau, M.C.

Le vendredi soir
à 10h30: CONCOURS
D'AMATEURS

RESERVEZ MAINTENANT
pour vos réceptions, mariages
et autres occasions,
en appelant
666-6146

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous
S.V.P. appelez 666-6146

VILLE DE LACHENAIE

AVIS PUBLIC

VENTE POUR TAXES 1976

Avis public est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes en la salle de l'école St-Charles, 3329, boul. St-Charles à Lachenaie, SAMEDI LE VINGT-HUITIEME JOUR DE FEVRIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues plus les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais soient payés avant la vente concernant les immeubles suivants du cadastre officiel de la paroisse St-Charles de Lachenaie, tels que décrits aux titres d'acquisition enregistrés au bureau d'enregistrement de L'Assomption.

DONNE A LACHENAIE CE 12^{ème} jour de janvier 1976.

ROGER LEPAGE
Secrétaire-Trésorier

FICHES: 011-26 et 011-27 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

Parties des lots 18, 19, 20 et 22

Quatre emplacements situés en la Ville de Lachenaie connus et désignés comme étant composés des quatre parties de lots suivants:

- L'Extrême partie nord du lot numéro DIX-HUIT (18 est. par. N) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant deux cent soixante-seize pieds (276') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la Paroisse St-Paul l'Ermitte, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 18, à l'ouest par partie du lot numéro 19, ci-après décrite, et à l'est par partie du lot numéro 15;
- L'Extrême partie nord du lot numéro DIX-NEUF (ext. par. N. 19) aux plan et livre de renvoi officiels sus-dits, mesurant deux cent soixante-seize pieds (276') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul l'Ermitte, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 19, à l'ouest par partie du lot numéro 20 ci-après décrite, et à l'est par partie du lot numéro 18 ci-haut décrite;
- L'Extrême partie nord du lot numéro VINGT (ext. par. N. 20) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant cent trente-huit pieds (138') dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul l'Ermitte, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 20, et à l'est par partie du lot numéro 19 ci-haut décrite;
- L'Extrême partie nord du lot numéro VINGT-DEUX (ext. par. n. 22) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant deux cent quatre-vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (283.5') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul l'Ermitte au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro, à l'ouest par partie du lot numéro 21, et à l'est par partie du lot numéro 20 ci-haut décrite.

FICHE 012-01 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) Lot numéro deux de la subdivision du lot numéro douze (12-2)

b)

Lot numéro deux de la subdivision du lot numéro dix (10-2)

c) Lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-trois (33-1)

FICHE 012-02 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) Lot numéro trois de la subdivision du lot numéro dix (10-3)

b) Lot numéro trois de la subdivision du lot numéro douze (12-3)

c) Lot numéro deux de la subdivision du lot numéro treize (13-2)

FICHE 012-03 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) **Partie du lot quatre de la subdivision dix (Pt-10-4)**

Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DIX (Ptie 10-4) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

b) **Partie du lot quatre de la subdivision douze (Pt-12-4)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DOUZE (Ptie 12-4) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

FICHE 012-04 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) **Partie du lot no sept de la subdivision du lot dix (Ptie 10-7)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro DIX (Ptie 10-7) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée dont acte no 145307.

b) **Partie du lot numéro sept de la subdivision du lot douze (Ptie 12-7)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro DOUZE (Ptie 12-7) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

FICHE 012-05 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) **Partie du lot numéro six de la subdivision du lot treize (Ptie 13-6)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro TREIZE (Ptie 13-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145-307.

b) **Partie du lot numéro six de la subdivision du lot douze (Ptie 12-6)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro DOUZE (Ptie 12-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145,307.

c) **Partie du lot numéro six de la subdivision du lot dix (Ptie 10-6)** Un emplacement situé en la Ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro DIX (10-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

FICHE 012-06 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro treize (13-4)

b) Lot numéro cinq de la subdivision du lot numéro douze (12-5)

FICHE 012-07 Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Lot numéro trois de la subdivision du lot numéro Treize (13-3)

FICHE 012-08 Corporation domiciliaire Notre-Dame du Foyer

a) Lot numéro sept de la subdivision du lot numéro treize (13-7)

b) Lot numéro neuf de la subdivision du lot numéro douze (12-9)

FICHE 043-43 GOSSELIN Jean-Paul

a) Lot numéro 45 de la subdivision du lot numéro 61.

b) Lot numéro 46 de la subdivision du lot numéro 61.

FICHE 051-06 FRENIERE GUY

a) **Partie du lot numéro quatre vingt dix (Ptie 90).**
Un emplacement connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro 90 aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant et borné comme suit: en front, au nord, sur une largeur de 45 pieds par la partie dudit lot numéro 90-1 ci-après décrite, en arrière au sud,

par la Rivière Jésus sur une même largeur de 45 pieds, d'un côté à l'est par une partie dudit lot originaire numéro 90 non subdivisé, et de l'autre côté, à l'ouest par une partie dudit lot originaire numéro 90 non subdivisé appartenant à Dame Georges Gougeon, et dont la profondeur est l'étendue située entre le lot no 90-1 et la Rivière Jésus, le tout mesure anglaise et plus ou moins et du même cadastre.

b) **Partie du lot numéro 1 de la subdivision du lot 90.**

Un emplacement connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro 90 (Ptie 90-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant et bornée comme suit: en front au nord, sur une largeur de quarante cinq pieds (45') par le Chemin public ou boul. St-Charles, en arrière au sud, sur une même largeur de 45 pieds par une partie dudit lot originaire numéro 90 non subdivisé plus haut décrite, d'un côté à l'est sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins, par le résidu dudit lot numéro 90-1, restant la propriété de la venderesse et de l'autre côté à l'ouest sur une profondeur de 100 pieds par une partie dudit lot originaire no 90 non subdivisé, appartenant à Dame Vve Georges Gougeon le tout mesure anglaise et plus ou moins et du même cadastre.

FICHE 071-07 ADOLPHE VENNE Succession

Lot originaire numéro cent cinquante six (156).

FICHE 071-17 ADOLPHE VENNE Succession

Lot originaire numéro cent cinquante neuf (159).

FICHE 072-19 VENNE ADOLPHE Succession

Une partie du lot originaire 157 (157 pt)

Désignation: mesurant vingt quatre pieds (24') de largeur par une profondeur de 110 pieds, borné au sud par le chemin public, au nord par le lot numéro 158 à l'ouest par le lot numéro 160 et à l'est par une autre partie du lot numéro 157.

FICHE 072-20 VENNE ADOLPHE Succession

Une partie du lot originaire 160 (160 pt)

Mesurant 40 pieds de largeur par une profondeur de 110 pieds bornée au sud par le chemin public, au nord par une autre partie du lot numéro 160, à l'ouest par le lot numéro 161 et à l'est par le lot numéro 158.

FICHE 103-43 MESSIER Pierre et Mme Adrien

- **Partie du lot numéro deux cent trente-deux (Ptie 232).**

Une partie du lot numéro 232 sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant 60 pieds de largeur sur 167 pieds de profondeur et borné au nord par la rue Charles-Aubert, au sud par la Rivière-Mascouche; à l'est par une partie du lot numéro 232 étant la propriété de Pierre Messier et à l'ouest par le lot numéro 233 du même cadastre.

FICHE 103-47 MESSIER Pierre

- **Partie du lot numéro deux cent trente-deux (Ptie 232)**

Une partie du lot originaire numéro 232 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Charles de Lachenaie et mesurant 50 pieds de largeur par toute la profondeur qui se trouve entre la rue Charles-Aubert et la Rivière-Mascouche; et bornée au nord par la rue Charles-Aubert, au sud par la Rivière-Mascouche, à l'est par une partie du lot numéro 232 du même cadastre et à l'ouest par une partie du lot 232 du même cadastre; et la ligne ouest dudit emplacement est parallèle et située à 110 pieds de la ligne de division des lots numéros 233 et 232 du cadastre susdit; le tout mesure anglaise et plus ou moins.

FICHE 112-14 ST-ARNAUD Guy

- Lot numéro quarante-sept de la subdivision du lot numéro cent quatre-vingt-un (181-47).

FICHE 113-08 G. GRYNSPAN

- **Partie du lot numéro cent quatre-vingt-deux (Ptie 182).**

Un emplacement vacant étant une partie du lot originaire numéro 182 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 228 pieds de largeur par une profondeur de 82.7 pieds d'un côté et 84.2 pieds de l'autre côté; le tout mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir:

En front par la rue Georges à Lachenaie, d'un côté vers le sud par une autre partie du lot numéro 182 appartenant au présent vendeur, en arrière, par une autre partie du lot numéro 182 étant la propriété de MM. Gilles Messier et Robert St-Jean, et ou représentants, et de l'autre côté par d'autres parties du lot 182 étant la propriété de M. Guy Meunier et/ou représentants, le tout, tel que plus amplement montré et compris entre les lettres ABCDE suivant un plan préparé par M. Gérard Larose, arpenteur-géomètre, en date du 13 octobre 1960.

FICHE 116-28 RANGER Jean

- **Partie du lot numéro 13 de la subdivision du lot numéro 185 (Ptie 185-13).**

Une partie du lot numéro 13 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 185 des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Charles de Lachenaie, mesurant 60.7 pieds de largeur en front sur la rivière et 78 pieds en arrière sur 160 pieds en profondeur d'un côté et 150 pieds de l'autre côté, mesure anglaise, plus ou moins, et borné en front par la Rivière des Mille-lles, en arrière par le résidu dudit lot 185-13 appartenant aux vendeurs, d'un côté par le lot 186-3 dudit cadastre et de l'autre côté par partie du lot 185-12 étant un passage pour aller à la rivière, avec chalet y érigé et son contenu tel que le tout se trouve actuellement avec les droits y inhérents et les servitudes y attachées notamment sujet à un droit de passage avec tous autres y ayant droit sur le lot numéro 185-12 du même cadastre.

FICHE 130-02 LECLERC Guy

- **PARTIES du lot numéro cent quatre vingt six (Pties 186)**

a) Une partie du lot numéro 186 sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 62.94 pieds de largeur dans sa ligne nord et 62.66 pieds dans sa ligne sud, sur une profondeur de 143.02 pieds dans sa ligne ouest et 144.8 pieds dans sa ligne est; et ayant une superficie de 8,922 pieds carrés; borné au nord par le chemin public, au sud par le lot 187-37, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 187 et à l'est par la partie ci-après décrite du lot 186.

b) Une partie du lot numéro 186 au susdit cadastre officiel, mesurant 62.84 pieds de largeur dans sa ligne sud sur une profondeur de 140.8 pieds dans sa ligne ouest et 146.57 pieds dans sa ligne est, et ayant une superficie de 9,032 pieds carrés; borné au nord par le chemin public au sud par la rue 187-37, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 186 et à l'est par la partie ci-après décrite dudit lot 186.

c) Un terrain étant une partie du lot numéro 186 du susdit cadastre officiel, mesurant 63.17 pieds de largeur dans sa ligne nord et 62.42 pieds dans sa ligne sud, sur une profondeur de 146.57 pieds dans sa ligne ouest et 150.42 pieds dans sa ligne est et ayant une superficie de 9,197 pieds carrés; borné au nord par le chemin public au sud par la rue 187-37, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 186 et à l'est par une autre partie dudit lot 186.

FICHE 130-06 LECLERC Guy

- **Parties du lot numéro cent quatre-vingt-sept (Pties 187)**

a) Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 187 au cadastre officiel de la Paroisse de Lachenaie, de forme irrégulière, mesurant 101.67 pieds dans sa ligne nord, et de là, 147.56 pieds dans sa ligne ouest, et de là, 199.92 pieds dans sa ligne nord, et de là, 56.82 pieds dans sa ligne ouest, 323.43 pieds dans sa ligne sud et 156.79 pieds dans sa ligne est; bornée en front par le chemin public (route 344) au sud par le lot 187-27 à l'ouest partie par une partie du lot 188 et partie par le lot 188-1, et à l'est par la partie du lot 187 ci-après décrite, ayant une superficie de 19,977 pieds carrés, le tout mesure anglaise et plus ou moins.
A déduire de ce terrain, une lisière de terrain mesurant 101.77 pieds dans ses lignes nord et sud et 40.77 pieds dans ses lignes est et ouest, et bornée en front par le chemin public, du côté ouest par partie du lot 188, et des côtés sud et est par d'autres parties dudit lot 187.

b) Une partie du lot numéro 187 au susdit cadastre officiel mesurant 102.38 pieds dans sa ligne nord, 106.21 pieds dans sa ligne sud, 156.79 pieds dans sa ligne ouest et 143.02 pieds dans sa ligne est; bornée au nord par le chemin public, au sud par le lot 187-27, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite dudit lot 187, et à l'est par la partie ci-après décrite du lot 186, et ayant une superficie de 12,933 pieds carrés le tout mesure anglaise et plus ou moins.

A déduire de ce terrain une lisière mesurant 48.32 pieds de largeur dans ses lignes nord et sud et 40.67 pieds dans ses lignes est et ouest; bornée au nord par le chemin public, à l'ouest par partie de la partie ci-dessus décrite dudit lot 187 au sud et à l'est par le résidu du terrain présentement décrit.

FICHE 135-04**ERIC CROSS****A - Partie du lot numéro 4 de la subdivision du lot numéro 190 (Pte 190-4)**

Une partie du lot de terre portant le numéro officiel 4 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 190 sur le plan et au livre de renvoi de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 22.5 pieds en front sur la rue projetée, mesurant, 38 pieds en arrière et ayant 100 pieds dans la ligne sud, le tout de mesure anglaise, plus ou moins, sans bâtisse dessus érigée.

B - Partie du lot numéro 5 de la subdivision du lot numéro 190 (Pte 190-5)

Une partie du lot numéro 5 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 190 sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant en front sur une rue projetée 14 pieds, ayant 100 pieds dans la ligne nord, mesurant, en arrière, 14 pieds le tout mesure anglaise, plus ou moins, sans bâtisse dessus érigée.

Faisant que les terrains vendus sont renfermés dans les bornes suivantes: au nord, par le résidu du lot numéro 190-4 appartenant à Jean Parisella, à l'ouest par une rue projetée, en arrière à l'est, par un ruisseau, au sud, par une autre partie du lot numéro 190-5 appartenant à Dame Louise Parisella épouse séparée de biens de Lucien Joinville.

FICHE 135-05**JOINVILLE-PARISELLA Louise Dame et/ou JOINVILLE Madame Lucien****- Partie du lot numéro 5 de la subdivision du lot numéro 190 (Pte 190-5)**

Une partie du lot numéro 5 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 190 sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant en front, sur une rue projetée 36 pieds de largeur et s'étendant avec cette largeur sur une profondeur de 95 pieds, le tout de mesure anglaise, plus ou moins, sans bâtisse dessus érigée et renfermée dans les bornes suivantes: en front, par une rue projetée, au nord par le résidu du lot numéro 190-5 appartenant à Eric Cross, à l'est, par un ruisseau, au sud, par le lot numéro 190-6 de la Paroisse de Lachenaie.

FICHE 161-05**LAMOIE Marcel****- Partie du lot numéro cent quatre-vingt dix-sept (Pte 197)**

Un terrain vacant à démembrer de la terre portant le numéro 197 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, à prendre au sud de la dite terre et au sud du chemin public; le dit terrain vendu mesurant 46 pieds de largeur sur toute profondeur qui peut se trouver entre le chemin public et la Rivière Jésus; faisant que le dit terrain est borné en front au nord par le chemin public, en profondeur au sud par la Rivière Jésus, d'un côté à l'ouest par l'emplacement de Adrien Bouthillier; le tout mesure anglaise et plus ou moins; et avec bâtisses y érigées.

FICHE 161-11**MORIN Guy****- Partie du lot numéro cent quatre-vingt-dix-huit (Pte 198)**

Une partie du lot de terre portant le numéro officiel 198 de la Paroisse de Lachenaie, au cadastre hypothécaire de l'Assomption, mesurant en front, sur le chemin public, 40 pieds et s'étendant avec cette largeur sur toute la profondeur située entre le chemin public et la Rivière Jésus ou des Mille-Iles, borné, en front, au nord, par le chemin public, à l'est par l'emplacement de Monsieur Alphonse Brière ou représentants à l'ouest par l'emplacement de Mathias Gagnon ou représentants et au sud, par la Rivière Jésus. Le tout mesure anglaise, plus ou moins, avec une maison et autres bâtisses dessus érigées.

FICHE 165-18**ROCHON Roger****- Lot numéro 46 de la subdivision du lot numéro 202 (202-46)****FICHE 182-02****LAROCHELLE Philippe Veuve Dame et/ou PROVENCHER Marcel****- Lot numéro 12 de la subdivision du lot numéro 205 (205-12)****FICHE 183-08****LAVOIE Jean et/ou HABITATION Lachenaie Inc.****A- Lot numéro 31 de la subdivision du lot numéro 205 (205-31)****B- Lot numéro 59 de la subdivision du lot numéro 205 (205-59)****FICHE 183-09****DANSEREAU Guy****- Lot numéro 43 de la subdivision du lot numéro 206 (206-43)****FICHE 183-13****DANSEREAU Guy****- Lot numéro 42 de la subdivision du lot numéro 206 (206-42)****FICHE 185-09****AGARAND Marcel****- Parties des lots numéros 207 et 208 (Ptes 207 et 208)**

Un emplacement de forme irrégulière composé:

a) Du lot de terre numéro 208 partie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie ayant une superficie d'environ un arpent et 35 perches; le dit lot a la forme d'un rond à l'ouest ou il est borné ainsi qu'au sud, par la Rivière Jésus, au nord par la Rivière Mascouche, et à l'est partie par le chemin public qui conduit à un pont et partie par partie du lot numéro 207 ci-après décrit.

b) D'une partie du lot numéro 207 aux dits plan et livre de renvoi officiels ayant une superficie d'environ 1/2 arpent et bornée: vers le sud par la Rivière Jésus; vers l'est par le lot numéro 206 appartenant à Joseph Chapleau et/ou représentants; vers le nord par le chemin public qui le sépare du reste dudit lot 207 appartenant à Modest Gagnon et/ou représentants; et vers l'ouest par le lot numéro 208 ci-haut décrit.

A distraire cette partie dudit lot numéro 208 vendue à la Corporation municipale de Lachenaie aux termes d'un acte reçu devant Me Léopold Gravel, notaire, le 18 janvier 1941 et dont copie a été enregistrée au Bureau de la Division d'Enregistrement de l'Assomption sous le numéro 57743.

Toutes les mesures sont en mesures françaises et plus ou moins.

FICHE 185-11**HABITATIONS Lachenaie Inc.****- Partie du lot numéro 206 (Pte 206)**

Une partie du lot originaire numéro 206 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, de forme irrégulière mesurant: dans sa ligne sud-ouest, qui est une ligne brisée, 485.3 pieds; dans sa ligne ouest, dans un arc de cercle, 31.41 pieds; dans une ligne droite, 12.22 pieds; et dans un autre arc de cercle, 18.15 pieds; dans sa ligne nord qui est une ligne brisée, 195.07 pieds; dans sa ligne nord-est, qui est un arc de cercle, 29.78 pieds; dans sa ligne est, 74.16 pieds; dans un arc de cercle, 54.4 pieds; dans une ligne nord-est, 100.98 pieds; et dans une autre ligne est, 134.45 pieds, mesure anglaise, plus ou moins; borné comme suit: vers le sud-ouest, par le boulevard St-Charles; vers l'ouest, le nord-ouest et le nord, par une rue (206-30); vers le nord-est, l'est et une autre ligne nord-est, par une rue (206-32); et dans une autre ligne est par la partie du lot originaire 205 ci-dessus décrite.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux dits immeubles.

Tel que le tout appert à un plan préparé par Gérard Larose, arpenteur géomètre, le 9 septembre 1968, révisé le 12 octobre 1968.

FICHE 211-07**TREMBLAY Richard****- Lot numéro 115 de la subdivision du lot numéro 234 (234-115)****FICHE 222-35****CARRIERE Lionel****- Partie du lot numéro 20 de la subdivision du lot numéro 246 (Pte 246-20)**

Un lot de terre faisant partie du lot numéro 20 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 246 au cadastre officiel de la paroisse de St-Charles de Lachenaie, division d'enregistrement du comté de l'Assomption, indiqué par les lettres et chiffres "1-Z-3-2-2-1" sur le plan préparé par J.-P. Martin arpenteur géomètre, le 2 octobre 1974.

Mesurant dans sa ligne ouest "2-1" 25 pieds, dans sa ligne nord "1-Z", 137.8 pieds dans sa ligne est "Z-3", 50 pieds dans sa ligne sud "3-2", 111.55 pieds et dans sa ligne sud-ouest "2-2", 45.5 pieds contenant en superficie, 6,656 pieds carrés, mesure anglaise, plus ou moins, et borné comme suit:

En front vers l'ouest par une rue projetée étant une partie dudit lot 246-20, des deux côtés par des parties dudit lot 246-20 et vers l'est par le lot 247 dudit cadastre.

FICHE 222-39**HENAUULT Mademoiselle Danielle****- Partie du lot numéro 20 de la subdivision du lot numéro 246 (Pte 246-20)**

Un lot de terre faisant partie du lot numéro 20 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 246, au cadastre officiel de la paroisse de Lachenaie, division d'enregistrement du comté de l'Assomption.

Mesurant dans sa ligne sud-ouest "A-B", 115 pieds dans sa ligne nord-ouest "B-C" 185 pieds dans sa ligne nord-est, "C-D", 115 pieds et dans sa ligne sud-est "A-D", 185 pieds le tout mesure anglaise, plus ou moins.

Et borné comme suit: en front vers le sud-est par une rue projetée sur partie du lot 246-20 appartenant à Lucien Léveillé, d'un côté vers le sud-ouest partie par le lot 246-20-3 appartenant à Aleide Larivière, et partie du lot 246-20-4 appartenant à Claude Lépine, en arrière vers le nord-ouest par le lot 255 au dit cadastre appartenant à Succession Mainville et de l'autre côté vers le nord-est par une partie du lot 246-20 appartenant à Lucien Léveillé.

FICHE 260-08**CHALUT Richard****- Le lot numéro 82 de la resubdivision du lot 46 de la subdivision du lot 256 (256-46-82)****FICHE 261-01****BOILEAU Gisèle Dame****- Le lot numéro 57 de la resubdivision du lot numéro 46 de la subdivision du lot numéro 256 (256-46-57)****FICHE 265-06****CHARBONNEAU Lydia Mademoiselle****- Partie du lot numéro 47 de la subdivision du lot numéro 256 (Pte 256-47)**

Un emplacement à démembrer du lot numéro 47 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 256 (Pte 256-47) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, à prendre au sud du chemin public qui conduit de Terrebonne à St-Henri de Mascouche, et mesurant 50 pieds de largeur au chemin public, sur une profondeur de 300 pieds, mesure anglaise, et plus ou moins, et renfermé dans les bornes suivantes: au nord, le chemin public, au sud, le résidu de la terre de Antonio Léveillé ou représentants, d'un côté par l'emplacement de André Bouchard ou représentants, et de l'autre côté par l'emplacement de Léopold Latour; avec toutes bâtisses y érigées.

FICHE 265-07**CHARBONNEAU Lydia Mademoiselle****- Partie du lot numéro 47 de la subdivision du lot numéro 256 (Pte 256-47)**

a) Un terrain à démembrer du lot portant le numéro 47 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 256 des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, division d'enregistrement de l'Assomption, à prendre au sud de la rue Masson, et mesurant 100 pieds de largeur sur une profondeur et étant borné en front au nord-est par le chemin public, d'un côté à l'ouest par l'emplacement ayant été autrefois la propriété de Léopold Latour et appartenant maintenant à l'acquéreur, et faisant partie du même lot ci-après décrite, et au sud par parties des lots 256-47-350 et 256-47-356 dudit cadastre.

b) Un terrain à démembrer du lot portant le numéro 47 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 256 des mêmes plan et livre de renvoi officiels, à prendre au sud de la rue Masson, et mesurant 70 pieds de largeur sur une profondeur de 300 pieds, le tout mesure anglaise et plus ou moins, et étant borné en front au nord-est par le chemin public, d'un côté à l'ouest par le terrain ci-dessus en premier lieu décrit et faisant aussi partie du même lot, de l'autre côté à l'est par le résidu du même lot appartenant à Vital Pelletier ou représentants et étant une rue projetée et au sud par partie du lot 256-47-350 dudit cadastre. Avec toutes les bâtisses y érigées.

FICHE 265-11**DESJARDINS Paul****- Partie du lot numéro 46 de la subdivision du lot numéro 256 (Pte 256-46)**

Un terrain vacant de forme triangulaire, une partie du lot numéro 46 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 256, aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant à sa base 81.4 pieds et mesurant des 2 autres côtés 200 pieds chacun, le tout de mesure anglaise, plus ou moins, et renfermé dans les bornes suivantes: à sa base par une autre partie du lot numéro 256-46 appartenant à Joseph Adrien Goulet, d'un côté par une partie du lot numéro 256-47 appartenant également à Joseph Adrien Goulet, et de l'autre côté par une partie du lot numéro 256-46-43 pour une partie et par le lot numéro 256-46-68 pour une autre partie.

FICHE 265-30**R. Janssens and All****- Partie du lot numéro 46 de la subdivision du lot numéro 256 (Pte 256-46)**

Une lisière de terrain à prendre et à distraire du lot de terre portant le numéro officiel 46 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 256 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 60 pieds de largeur sur une profondeur de 590 pieds et renfermée dans les bornes suivantes: au nord, par une partie du lot numéro 256-46-68, d'un côté à l'est, par une autre partie du lot numéro 256-46, de l'autre côté à l'ouest, par une partie du lot numéro 256-47, au sud, par une autre partie du lot numéro 256-46, tous du cadastre de la Paroisse de Lachenaie. Sauf et à distraire toutes les parties dudit lot qui ont été subdivisées.

FICHE 266-02**FORGET Joseph Succession****- Partie du lot numéro 256 (Pte 256)**

Un emplacement situé en la ville de Lachenaie et faisant partie du lot de terre portant le numéro officiel 256 au cadastre officiel de la Paroisse de St-Charles de Lachenaie, division d'enregistrement pour le comté de l'Assomption district de Joliette, mesurant 50 pieds de largeur sur une profondeur de 170 pieds du côté sud-ouest et 175 pieds du côté du nord-est, borné au nord-est par Gérard Léveillé et Joseph Léveillé au sud-est par la route numéro 18, au nord-ouest par le lot numéro 257 et au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 256 appartenant à Jean-Paul Labelle, mesure anglaise, plus ou moins, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

FICHE 331-12**COTE J. Ernest****- Partie du lot numéro 22 de la subdivision du lot numéro 282.**

Un terrain vacant situé dans la municipalité de la Paroisse de St-Charles de Lachenaie, étant le lot numéro 22 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 282 au cadastre officiel de la Paroisse de Lachenaie, division d'Enregistrement de l'Assomption à distraire dudit lot la partie frontale expropriée par le ministère de la Voirie de la Province de Québec et décrite dans l'acte de vente consenti par J. Zéphirin Côté à Sa Majesté La Reine Elisabeth II aux droits de la Province de Québec dont une copie est enregistrée au bureau d'enregistrement du Comté de l'Assomption sous le numéro 146891.

FICHE 331-13**HERMAN Eisel****- Lot numéro 21 de la Subdivision du lot numéro 282 (282-21)**

Sauf et à distraire dudit lot numéro 282-21 la partie expropriée au terme de l'acte enregistré sous le numéro 151691.

FICHE 015-52**DESROCHERS Robert****- Partie du lot numéro 89 (Pte 89)**

Une lisière de terrain connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse de St-Charles de Lachenaie comme faisant partie du lot numéro 89, contenant 45 pieds de largeur sur le chemin public par la profondeur qu'il peut y avoir jusqu'à la Rivière des Mille-Iles et bornée; en front par le chemin public en arrière par la Rivière des Mille-Iles, d'un côté par Philippe Momeau et d'autre côté par Maurice Momeau, le tout mesure anglaise.

ABONNEZ-VOUS A "LA REVUE"

L'assemblée du conseil municipal à Lachenaie: le 9 février

(LACHENAIE) Les contribuables de la municipalité sont informés que l'assemblée ordinaire du conseil mu-

nicipal aura lieu le lundi soir 9 février, à 8h en la salle de l'école Saint-Charles. La réunion qui devait avoir lieu lundi

de cette semaine a dû être remise à cause de la tempête.

Un manque d'eau a affecté les familles du secteur nord-ouest

Plusieurs familles habitant le secteur nord-ouest de Terrebonne, dans les municipalités de Saint-Louis, Lachenaie et Mascouche, près du chemin Gascon, ont manqué d'eau durant toute la journée de mardi. On a fait les premières constatations à la cen-

trale mardi vers 9h le matin.

Les maires de Terrebonne, Saint-Louis et Mascouche, de même qu'un représentant de Lachenaie ont tenu une réunion d'urgence à la centrale en compagnie du surintendant, M. Bruno Rettino,

mardi matin. Selon les explications de celui-ci, de nombreuses fuites d'eau dans la région et surtout parce que de nombreuses familles ont laissé couler l'eau toute la journée de lundi à cause du froid intense, ont absorbé la capacité de la centrale.

La ville de Saint-Jérôme se rend compte qu'il faudra plus de concentration dans l'habitation à l'avenir

Le maire de Saint-Jérôme, M. Bernard Parent, a lancé la semaine dernière l'amorce de l'opération "concentration" de l'habitation dans sa ville comme première étape du développement futur du sol jérômien. M. Parent faisait cette déclaration au cours d'une conférence auprès des membres de la Chambre de Commerce de cette ville.

Partant des grandes orientations du développement de l'agglomération jérômienne, M. Parent a rappelé que d'ici les prochaines vingt-cinq années au moins cinq cents nouvelles unités d'habitation devront être construites pour suffire à la croissance démographique qui devrait, d'après SATRA, s'établir à 60,000 en 1986 pour atteindre 90,000 en l'an 2000.

Cette partie de l'exposé de M. Parent se voulait un appel

aux investisseurs et aux constructeurs qui devraient se préoccuper d'un accroissement des habitations multifamiliales ou du moins bifamiliales. Pour M. Parent, "le développement devra tendre de 10 à 20 unités d'habitation à l'acre et minimiser le plus possible l'utilisation du sol pour une ou deux unités de logement à l'acre."

Saint-Jérôme, comme plusieurs autres villes du Québec, et pour suivre l'exemple de l'Ontario, songe même, devant les coûts presque prohibitifs de la construction des services d'utilités publiques dans les secteurs en voie de développement, à une répartition plus juste et plus équitable des frais encourus, comme par exemple imputer la majeure partie de ces coûts aux promoteurs et aux futurs propriétaires.

Assemblée de l'Association libérale

Il y aura assemblée de l'Association libérale du comté fédéral de Terrebonne le mercredi soir 11 février, à 20h dans la grande salle de l'hôtel de ville de Terrebonne.

On procédera alors au choix des 21 délégués et de six substitués pour représenter l'association au congrès provincial du PLC (Québec) qui aura lieu à Québec les 5, 6 et 7 mars.

Danse du carnaval du Domaine Lachenaie

Le 6, 7 et 8 février dans le Domaine Lachenaie il y aura Carnaval. Dans le cadre de ce carnaval il y aura danse le 7 février à la Salle des Chevaliers de Colomb avec la Disco-Mobile de C.K.V.L. Nous vous attendons, hâtez-vous il reste quelques billets à vendre. S'adresser à M. Denis Paradis à 666-1400 et Tabagie Mélanie, 666-6916. Plus on est de fous plus on s'amuse. Loisirs du Domaine.

RICHARD ALLARD

et ses musiciens

Musique pour toute occasion: soirées dansantes, noces, parties etc.

1317, rue Lanaudière, Terrebonne
666-3507

LACHENAIE • LACHENAIE

La Caisse populaire de Lachenaie a maintenant son millième sociétaire

(LACHENAIE) Fondée seulement depuis le 22 septembre, la Caisse populaire de Lachenaie va de succès en succès si on en juge par un rapport préliminaire qui a été donné à LA REVUE ces jours derniers par le directeur, M. Gilles Masson.

La première année fiscale se terminait le 30 janvier dernier et les sociétaires seront

convoqués à la première assemblée générale annuelle qui aura lieu dans les premières semaines d'avril. On présentera alors le premier rapport des opérations depuis la fondation.

Selon M. Masson, la Caisse populaire a maintenant son millième sociétaire

et les demandes d'inscription entrent toujours. La commission de crédit a déjà accordé 20 prêts sur reconnaissance de dettes et six hypothèques ont été octroyées à des sociétaires.

A noter que cette caisse est ouverte les lundi, mardi et mercredi, le 10h à 3h, le jeudi de 10h à 8h, et le vendredi de 10h à 6h.

Danse du carnaval au Domaine Lachenaie

Le 6, 7 et 8 février dans le Domaine Lachenaie il y aura Carnaval. Dans le cadre de ce carnaval il y aura danse le 7 février à la salle des Cheva-

liers de Colomb avec la Disco-Mobile de C.K.V.L. Nous vous attendons, hâtez-vous il reste quelques billets à vendre. S'adresser à M.

Denis Paradis à 666-1400 et Tabagie Mélanie 666-6916. Plus on est de fous plus on s'amuse. Loisirs du Domaine.

ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

Une subvention de \$3,725 d'Ottawa aux "Copains du Côteau" de Saint-Louis

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social d'Ottawa vient d'octroyer une subvention de \$3,725 à l'Association "Les Copains du Côteau", de Saint-Louis-de-Terrebonne, dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons.

La responsable est Mme Juliette Raymond, du 2310 rue Bélanger, à Saint-Louis-de-Terrebonne et le local est situé au sous-sol du domicile de Mme Roland Martin, secrétaire de l'Association, au 2295 rue Louis-Hébert.

Cette association avait demandé une subvention pour aménager le local afin d'y organiser des activités socio-culturelles. Le groupe désire également s'assurer la participation des personnes plus âgées, malades ou handicapées, au programme qui doit inclure des cours d'artisanat, de personnalité et de danse, des parties de cartes, des bingos, des tournois de sacs de sable ainsi que d'autres jeux. On y a donné encore récemment des cours d'anglais en coopération avec le conseil scolaire de

Terrebonne.

"Les Copains du Côteau" ont été fondé à l'été de 1975 et regroupent environ une trentaine de membres. Les personnes intéressées peuvent se recruter en se rendant du lundi au jeudi après-midi, de 2h à 4h au 2295, rue Louis-Hébert. Une cotisation annuelle de \$2 est demandée.

On pourra également communiquer avec la responsable, Mme Raymond en composant 477-5904.

Au conseil municipal de Saint-Louis

(SAINT-LOUIS) Les conseillers Rolland Proulx, Edouard Orr, Irenée Forget, Raoul Chartrand, René Lamotte, participaient le jeudi 22 janvier, à une assemblée extraordinaire du conseil municipal sous la présidence de M. le maire Louis-Gilles Ouimet.

AUTORISATION - Le secrétaire-trésorier, M. Pierre Y. Vermette, a été autorisé à percevoir un intérêt au taux de 12 p. cent annuellement sur tous les comptes de taxes non payés à temps.

DEMANDES - Il a été de-

mandé à la Commission municipale du Québec l'autorisation d'emprunter temporairement à la Banque Canadienne Nationale un montant de \$75,000 en attendant la rentrée des taxes.

REGLEMENT - Le conseil a adopté le règlement 473 qui prévoit un emprunt de \$45,000 pour des travaux de confection de pavage asphalté et de fossés rue Lauzon. L'assemblée des électeurs pour l'adoption du règlement a été fixée au mardi 10 février, entre 7h. et 9h. le soir au secrétariat municipal, 4800, boulevard des Seigneurs, dans Saint-Louis.

AVIS - Le conseiller Irenée Forget a donné avis de présentation d'un règlement pour la confection de bordures en béton, puisards et pavage asphalté dans les rues de Bourgroyal, de Boyvinet, de Martignon, de Roquetaillade, de Grandchamp, de la Poterie, de l'Étang, de Villechauve, de Noyan, place de Noyan et boulevard de Hauteville.

Les plans, devis et estimés préliminaires de l'ingénieur Alfred Trottier au montant de \$468,000 ont aussi été adoptés. Me Claude Paquette, conseiller juridique a été auto-

risé à préparer le texte du règlement.

ADOPTION - Les plans, devis et estimés préliminaires (\$1,058,000) préparés par l'ingénieur Trottier pour aqueduc, égout sanitaire et pluvial, rues Lacasse, Alexandre, François, Aquila, Damase, Vaillant, Longchamp, Paquet, Quimper et Annette, ont été adoptés.

Me Claude Paquette, a été autorisé à préparer le texte du règlement.

DENEIGEMENT - Un montant de \$450 a été octroyé à M. Maurice Boisvert pour le déneigement des rues Laviolette, Lefebvre et Déro.

Patinoire Saint-François

(SAINT-LOUIS) Le comité du parc Saint-François invite tous les citoyens du secteur et leurs enfants à profiter de la patinoire qui est maintenant en opération dans le chemin Saint-François près de la rue Charbonneau, dans Saint-Louis de Terrebonne. Une roulotte chauffée est à votre disposition. Il y aura patinage libre tous les jours et tous les soirs. Le président Roger Dandenault

ARMOIRES B.C. Kitchen Cabinets Enr.

Spécialités: armoires de cuisine - vanity - bibliothèques et bars



M. Bélard
R. Coudry, prop.

117, St-André, Terrebonne
Tél.: 666-2591. Rés.: 666-8410

La chaussure

Les chiffres suivants publiés cette semaine par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec démontrent bien combien les importations de chaussures contribuent à la fermeture graduelle des usines québécoises. Celle de la Home Shoe & Footwear à Terrebonne réussit de peine et de misère à se maintenir depuis 1932 alors que nombre d'autres, beaucoup plus importantes, sont fermées depuis longtemps.

La valeur des exportations des manufacturiers de chaussures québécois s'établissait à plus de \$7 millions en 1974, représentant ainsi 28 pour cent des produits canadiens exportés en ce domaine. Par ailleurs, les importations dédouanées au Québec, elles atteignaient plus de \$62 millions au cours de la même année alors que le Canada importait diverses chaussu-

res pour une valeur dépassant \$136 millions. En 1974, le rapport Québec-Canada s'établissait donc à 31 pour

cent. Les cinq principaux pays d'où les Canadiens importent leurs chaussures sont l'Italie

(21,8%), Taiwan (12,7%), la Corée du Sud (9,5%), le Royaume-Uni (8,1%) et les Etats-Unis (7,6%).

AVIS aux abonnés du secteur Laval

À compter du 1^{er} février 1976

Les heures d'affaires de notre bureau situé au 22 est, boulevard Desjardins à Sainte-Thérèse, seront désormais changées.

Le bureau sera ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Toutefois, de 12h00 à 13h00, les appels d'urgence seront reçus au numéro de téléphone 622-2500



Hydro-Québec

Au spectacle Yvon Deschamps

(LA PLAINE) Des billets sont disponibles maintenant pour le spectacle d'Yvon Deschamps à la Place des Arts à Montréal, le 18 février, au prix de \$5 comprenant le voyage en autobus notifié. Le départ pour les spectacles aura lieu à 19h au Centre municipal de La Plaine. On peut réserver ses billets en composant 478-0342.

Assemblée du conseil

A cause de la tempête de lundi dernier, l'assemblée régulière du conseil de Mascouche est reportée à lundi prochain, 9 février.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

20-1-76 PREVOST

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
SAFFIOTTI, Antonio (Suite à une vente)	214 et 216, Montée Gagnon, Ste-Anne-des-Plaines	Restaurant-Bar

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et ASSERMENTEE dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No 500-02-037623-753

COUR PROVINCIALE

PIERRE BELLEFEUILLE, demandeur -vs- MONSIEUR YOLAND BEAUCHAMP, de BEAUCHAMP EXPRESS ENR., défendeur et ROGER GAUTHIER, gardien.
Je, soussigné, GERARD TREMBLAY, huissier de la Cour Supérieure pour la province de Québec, immatriculé au district de Montréal, élit domicile au no 1208, rue Beaubien est, Montréal, requiers le défendeur Yoland Beauchamp de me payer immédiatement mes frais du présent avis et la somme de \$418.50 due en vertu du bref d'exécution émis le 17 décembre 1975 et à défaut de ce faire, AVIS est donné au défendeur et au gardien que le 16^e jour de février 1976 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 792, rue Saint-Louis en la cité de Terrebonne et district de Terrebonne, je procéderai à la VENTE JUDICIAIRE des biens-meubles déjà saisis le 23 décembre 1975 en vertu du bref de saisie émané en cette cause, et conduisez-vous en conséquence. Terrebonne, 27 janvier 1976. G. TREMBLAY, huissier, Cour Supérieure.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No.: 500-02-037623-753

PROVINCIALE COURT

PIERRE BELLEFEUILLE, Plaintiff and Seizing-Creditor -vs- MR. YOLAND BEAUCHAMP OF BEAUCHAMP EXPRESS ENR., Defendant and Debtor-Seized -and- ROGER GAUTHIER, Guardian or Depository. NOTICE IS HEREBY GIVEN TO THE DEFENDANT AND GUARDIAN. That unless the defendant pays me the sum of \$418.50 being the sum due on the Writ of Execution issued herein on the 17th day of December one thousand nine hundred and seventy five, I will proceed to the sale of the movables and movable effects seized in this case on the 16th day of February 1976 at no. 792, St-Louis, Terrebonne. ON the February the 16th day of one thousand nine hundred and seventy six, at 10 o'clock in the fore noon, at the domicile of the within named defendant at no. 792, St-Louis Street, Terrebonne in the city of Terrebonne, district of Terrebonne and do you govern yourselves accordingly. Montreal, this 27th of January 1976. G. TREMBLAY, BAILIFF SUPERIOR COURT. SUPERIOR COURT.

POUR VENDRE OU ACHETER



NOS BUREAUX SONT AUSSI OUVERTS LE SOIR, les fins de semaine et les jours feries. SYSTEME DE VENTE GARANTIE - FINANCEMENT JUSQU'A 90% o

3130 est. rue Sherbrooke. courtiers. 526-6655

C. GOUPIL: 666-8304 D.J. FORTIER: 666-7376



Fiducie du Québec

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

PROPRIETES A VENDRE

TERREBONNE

Bungalow semi-détaché, 5 pièces, plus sous-sol complètement fini cèdre. Garage 15 x 25 en ciment. \$28,000.

Bungalow 5 pièces plus sous-sol fini. 4 chambres, tapis inclus. Terrain 60 x 80 clôturé. Hypothèque à 9 1/2% fixe. A voir.

Bungalow brique 24 x 40, 5 pièces, sous-sol isolé et divisé. Cheminée double pour foyer. Patio 8 x 12. Haies de cèdre 6 pi. Prix à discuter.

Bungalow brique et alcan. 5 chambres, 7 pièces. Salle de jeux semi-finie. Salle de bains avec laveuse et sècheuse. Portes patio. Cour donnant sur parc. Hypothèque à 9 1/2% fixe. Prix \$29,850.

Libre actuellement. Bungalow brique 26 x 40. Sous-sol isolé. Patio. Cour clôturée. Salle de lavage au rez-de-chaussée. \$28,000.

MASCOUCHE

Reprise de finance. Bungalow pierre. 5 pièces. \$16,000. Annexes: locaux commerciaux sur grand terrain: A discuter pour vente en bloc.

Bungalow 30 x 40 sur très grand terrain 28,000 p.c. Superbe sous-bois. Garage. Offre considérée.

Bungalow brique, 5 pièces. Salle de jeux. Bardeaux de cèdre. Grand terrain clôturé. Site résidentiel. Bonnes conditions.

LACHENAIE

Rue Henri. Bungalow 5 pièces. Sous-sol. Abri d'auto. Tapis inclus. Salon fini stucco et knotty pine. Impeccable. Grand terrain clôturé 55 x 120. \$28,000.

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE

Terrain boisé 150 x 100. Pas de services.

SAINT-FRANCOIS

Superbe bungalow 27 x 42. 6 pièces. Salle de jeux avec foyer brique. Salle de lavage dans salle de bains. Tapis. Terrain 10,400 pi. car. A voir. Conditions à discuter.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Parc industriel. Usine de métal en feuilles, 7,500 p.c. Blocs de ciment. A l'épreuve du feu. Loyer \$800 par mois. Excellent chiffre d'affaires. Offre à discuter.

TERREBONNE

4 logements de 6 pièces. Construction de brique. Système chauffage eau chaude. Bon revenu. \$45,000.



Pour vendre ou acheter votre propriété, appelez
Michelle Vézina
représentante
666-4359
382-5276

Nous finançons l'achat et la vente de propriétés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC

A tous les propriétaires, locataires ou occupants d'immeubles situés dans la ville de Terrebonne intéressés par le règlement no 1002 modifiant le règlement no 623 de la circulation dans la ville de Terrebonne concernant le déblaiement de la neige.

AVIS PUBLIC est, par le présent donné à toutes les personnes concernées par le règlement no 1002 décrit plus haut, que le conseil municipal a adopté cedit règlement le 11 novembre 1975.

Que le ministre des Affaires municipales a approuvé ce règlement le 20 janvier 1976.

Que ledit règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier pour examen de tout intéressé.

Donné à Terrebonne, ce 4^e jour du mois de février mil neuf cent soixante-seize.

Jean Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier



PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

To all propertyowners, tenants or occupants of immovables situated in the town of Terrebonne interested by the By-law no. 1002 modifying the B-law no. 623 of traffic in the town of Terrebonne concerning snow removal.

PUBLIC NOTICE is, hereby given to all persons concerned by the By-law no. 1002 above described that the municipal council of the Town of Terrebonne has approved the said By-law on November 11th, 1975.

That the Minister of the Municipal Affairs has approved the said By-law on January 20th, 1976.

Every one may take communication of the said By-law at the undersigned secretary-treasurer's office.

Given at Terrebonne, this 4th day of February 1976.

Jean Jacques Lauzon
secretary-treasurer



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC

Aux personnes majeures possédant la citoyenneté canadienne propriétaires d'immeubles imposables intéressés par le règlement no 1009 pour prélever les sommes requises et nécessaires pour faire face aux dépenses du conseil de la ville de Terrebonne pour l'année 1976.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à toutes les personnes concernées par le règlement no 1009 décrit plus haut, que le conseil municipal a adopté cedit règlement le 22 janvier 1976.

Que ledit règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier pour examen de tout intéressé.

Donné à Terrebonne, ce 4^e jour du mois de février mil neuf cent soixante-seize.

Jean Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier



PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

To all persons of full age who are Canadian citizens and are entered as propertyowners on the valuation roll in force interested by the by-law no. 1009 to appropriate the necessary sum to cover the expenses of the municipal council of the town of Terrebonne for the year 1976.

PUBLIC NOTICE is, hereby, given to all persons concerned by the By-law no. 1009 above described that the municipal council of the Town of Terrebonne has approved the said By-law on January 22nd, 1976.

Every one may take communication of the said By-law at the office of the undersigned secretary-treasurer.

Given at Terrebonne, this 4th day of February, nineteen seventy-six.

Jean Jacques Lauzon
secretary-treasurer

PETITES ANNONCES

Tarif: \$1.35 pour 20 mots ou moins. Chaque mot en surplus: \$0.05. Nous ne prenons pas les petites annonces au téléphone. Vous pouvez les placer aux endroits suivants: Pharmacie Oumet, 748, rue Saint-Pierre; Pharmacie Messier, 546, rue Masson; Pharmacie Mathieu, 900 boulevard des Seigneurs; Pharmaprix, Les Galeries de Terrebonne; Salon du Livre, 191, rue Saint-André; Variétés Chez Léo, 694, rue Saint-Pierre; au journal, 184, rue Saint-André. La Revue de Terrebonne étant publiée chaque semaine, vous devez remettre vos annonces au plus tard le samedi précédant la publication. Pour annonces encadrées sur une colonne: le double des annonces ordinaires.

A VENDRE Divers

A VENDRE - Lessiveuses et sècheuses automatiques, réfrigérateurs, lessiveuses manuelles, cuisinières. En bonne condition. 666-3295 (JNO)

Système de son pour chanteur Eminert II, Dynacord, mini-écho Dynacord 2 coll. Bogan, 2 coll. Jensen, micro Shure, coffre etc. prix ferme \$650.00 524-5251 (JNO P)

Aubaine machine à coudre Singer Zig-Zag \$45.00, White Zig-Zag \$49.00 666-8386 (JNO)

Bois de foyer à vendre, très sec, \$30.00 la corde, 4' x 8", 223-6860. (14, 21, 28 et 4 fév. P)

Fer neuf à vendre, angle, rond, carré, tube, channel, tuyaux, tole, s'adresser 1455, ch. St-Roch, St-Louis-de-Terrebonne, soir et fin de semaine, 435-3339. (Jusqu'à 17 mars inclus P)

Collection complète de faire-part et accessoires ainsi que service de photographie, information, 474-0661. (14, 21, 28, 4 et 11 P)

Opérateurs électriques pour portes de garage Impala 55, vente, installation, réparations générales, 666-1801 et 666-7559. (28, 4 P)

Aubaine, meubles, lit superposé, complet \$129.00; lit en broze chambre coucher, matelas 54 pouces à partir de \$39.00; stéréo modulaire; mobilier de cuisine 5 morceaux, \$29.00; beaucoup d'autres items avec légères imperfections, 40% et 70% escompte, R.G. Liquidation de faillite, 722-1050. (28, 4, 11, 18 P)

A vendre ski-doo Bombardier Olympique 1972 en très bonne condition 474-0094 (P)

Un set de chambre avec 2 bureaux brun, tête de lit, bibliothèque après 4 heures 666-6837 (P)

Manteau neuf noir col et poignets vison noir grandeur 13 ans, chapeau vison assorti valeur \$350, pour \$125, après 5 heures 666-7737 (P)

Mobilier de salon et de cuisine à vendre 666-6255 (P)

Moto-ski 1973 Capri 440 CC 32 HP \$500, 477-5549 (P)

Set de cuisine, banc de scie, corailleur 4 po, 2 sacs de couchage, bassinet, bain, seau à couches, chaise haute, marchette 4779844 (P)

Radio AM FM avec 2 haut-parleur valeur \$250.00 pour \$115.00, certaines TV couleur UHF-VHF presque neuf \$50.00 705, rue E. Raymond App: 1 Terrebonne (P)

poêle électrique 220, 30 po, tres tres propre 666-9705 (P)

Manteau rat musqué, col et bande au bas en chat sauvage roux, grandeur 9-10, presque neuf \$250.00 tél.: 478-0617, machine à coudre White \$35.00 478-0617 (P)

Deux colonnes de son à vendre 40 watts RMS suspension acoustique 23 1/2 x 16 x 11 666-3054 (P)

Mini laveuse et essoreuse presque neuve avec dessus antique 666-7757 (4, 11 P)

Mâle Persan noir 6 mois enregistré et vacciné \$150.00 (474-0901) (P)

Moto-neige INTSA 1975 moteur 400 inf. 666-6408 Rolland (P)

Poêle Kelvinator, frigidaire McLarry en bonne condition \$75.00 ch. 666-1317 (4, 11 P)

A vendre 500 balles de foin de trèfle et luzerne 1-831-2551 (P)

Accordéon piano 120 bases presque neuf 474-2179 (P)

DIVERS

NETTOYAGE DE TAPIS à domicile, à la vapeur (deep steam). Aussi nettoyage de tapis d'autos. Estimation gratuite. Tél.: 477-0751. (JNO)

Transports, déménagement à bas prix 625-9214 ou 666-9950. (Jusqu'à 25 février P)

Allons chercher gratuitement tous vos appareils de radios et télévisions, dont vous ne vous servez plus, 666-3037 (21, 28, 4, 11 P)

Autobus pour voyages organisés en tout temps pour réservation Transport Barbauld, 435-7738 ou 688-2110 (21, 28, 4, 11 P)

Camionnage déménagement bonne condition Transport Barbauld Ltée, 435-7732 ou 688-2110 (21, 28, 4, 11 P)

ON DEMANDE

Garage ou équivalent avec grande porte, travail de menuiserie requis pour maximum de 2 mois, 666-4498. (28, 4 P)

ELECTROLUX

Nous avons besoin de deux femmes ambitieuses pour représenter le nord de la ville. Auto requise. Vous avez du temps libre: appelez M.F. Deschênes à 661-4761. (JNO)

Gardiennage fiable pour 5 jours pour 2 enfants à Lachenaie 6667220

Cherche transport Terrebonne-aéroport Mirabel 666-1224 (P)

Cherche transport Montréal le midi entre 1h. et 2h. 666-8474 (P)

AUTOMOBILE

Datsun, nous avons une quantité limitée de modèles 1975, 710 usagés, bas mileage, parfait état, garantie, 12 mois ou 12,000 m. Prix d'automne. Allons vous chercher et reconduire sans obligation. Garage Dumoulin Ltée 665-7459 - 326-0033 (JNO)

Datsun 1969 à 1975, tous modèles et couleurs, ainsi plusieurs modèles américains, certains garantie 12 mois ou 12,000 m. Avons balance de modèles 1975 neufs. Allons vous chercher et reconduire sans aucune obligation Garage Dumoulin Ltée 665-7459 ou 326-0033 (JNO)

Toyota Corolla 1973, 47,000 m., en très bonne condition, \$800.00, 666-9201 ou 6319. (28, 4 P)

Mini Austin 1971 850.00 bonne mécanique Gilles Denis 477-5738 (P)

Célica Toyota 1972, prix intéressant 474-1211 (P)

Station Wagon, Ford Custon 1970, 6 radials, servo-direction, servo-frein, moteur 351, 4 barils \$750. 666-9768 (P)

A LOUER

A louer, île St-Jean, occupation immédiate, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 667-9762 ou 669-7820. (14, 21, 28, 4 fév. P)

Chambre à louer, \$15.00 par semaine, homme de préférence, tranquille, inf. 666-2793. (14, 21, 28, 4, 11 P)

A VENDRE Propriétés-Commerces

St-Roch de l'Achigan, bungalow 1971, briques pierre, 4 1/2 pièces, sous-sol 3 1/2 pi. Terrain 150 x 170, paiement comptant, tél. 588-3837, après 4 heures, le jour à 588-2126. (14, 21, 28, 4 fév. P)

Deux bungalows neufs, 24 x 46, terrain 65 x 118, 5 pièces, chauffage électrique, 270 et 264, rue Claude, à Lachenaie, fini en aluminium à l'extérieur, prêt hypothécaire à 10 1/2% si désiré, M. Camil Richard, 666-3483 (21, 28, 4, 11 P)

Lachenaie, bungalow à vendre, en brique et alcan, 5 pièces, chauffage électrique, avec foyer et garage, 666-9746 ou 666-3981. (J.N.O.)

Terrebonne, particulier, duplex 2 de 4 pièces rapporte \$1,900, par année, demande \$16,000., 639, St-Jean-Baptiste, 666-7155. (28, 4 P)

Deux maisons situées rue Pierre-Paul chauffage électrique, extérieur fini brique et aluminium \$27,500.00, maisons neuves 6666407 (4,11 P)

Île St-Jean, Maison Canadienne, pierre des champs, excellente construction, beaucoup d'extras, 7 pièces, Juliette Champion 687-1010 ou 477-0993, A.E. Lepage et Westmount (P)

Mascouche Heights, bungalow, grand 5 1/2, tapis m/m, près écoles français et anglaises, exc. Juliette Champion 477-0993 ou 331-2557 A.E. Lepage & Westmount (P)

Mascouche bungalow, 4 pièces, grand terrain, garage pour gros camion, chance pour débosseur \$16,000, exc. Juliette Champion 477-0993 ou 687-1010 A.E. Lepage & Westmount (P)

Lachenaie Est, bungalow brique et aluminium, chauffage électrique, situé carrefour des Fleurs, sous-sol partiellement fini, bonne aubaine \$29,700, Marcel Chapeau 334-4061 ou 687-1840 Trust Uni Courtiers.

St-Louis de Terrebonne, bungalow brique 30 x 54, 5 1/2 pièces, sous-sol semi-fini, isolé, foyer naturel, terrain 6,500 pi. ca. app. venez le voir Victor Cormier 435-0426 ou 621-0610 Fiduciaire Courtiers (P)

Notre-Dame de la Merci (St-Donat) chalet 20 x 24 extérieur cèdre teint, 4 1/2 pièces, non fini, solage 3 pieds, terrain boisé route ouverte 4 saisons; faites vite Victor Cormier 435-0426 ou 621-0610 Fiduciaire Courtiers (P)

Terrebonne Heights rue Des Erables 2 cottages, 1 grand et 1 petit, évermizé chambre bain 220 v. 769-9353 prix \$17,000 (4, 11 P)

Mascouche, beau cottage semi-détaché, garage bâti en 1974, situé à 1875 rue Lamoureux, bon terrain faut voir prix \$24,000. Faites une offre Alfred Claude Trust Royal 876-8358 ou 661-0305 (P)

Mascouche, joli bungalow 7 pièces, foyer, solarium, terrain 582 x 100 avec haie de pins très bien situé, loin des voisins, grand garage 1290, ch. Pincourt près de Moorecrest, Alfred Claude Trust Royal 876-8358 ou 661-0305 (P)

Mascouche Joli bungalow, 5 pièces, grand terrain, clôture cabanon, chauffage électrique, situé à 1236, Dupuis Faut vendre Alfred Claude Trust Royal 876-8358 ou 661-0305 (P)

St-Louis de Terrebonne, beau bungalow, 5 pièces, sous-sol isolé, terrain 61 x 100, cabanon, à 315, Grande Allée faut voir Alfred Claude Trust Royal 876-8358 ou 661-0305 (P)

GARDE D'ENFANTS

Près Galeries Terrebonne (St-Louis), mère diplômée éducation, garderait enfants chez elle, bon climat, bonne nourriture, jeux éducatifs, peut chercher et reconduire l'enfant, tél.: 667-7962, adr.: 665, Vaillant. (28, 4 P)

Dame française garderait enfants chez elle du lundi au vendredi bons soins, bonne référence, tél.: 477-0832 (21, 28 4 P)

Dame avec expérience garderait enfant en tout temps à St-François dans nouveau projet, pour inf.: 666-6396. (28, 4 P)

Aimerais garder enfants chez moi de jour appeler 666-1417 (4,11 P)

Garderais enfants âge pré-scolaire 5 jours par semaine ou à la journée Domaine Lachenaie Mme Nadeau 666-1874 (P)

Dame avec expérience garderait enfants à la journée ou à la semaine 474-0478 (P)

Garderais enfants 5 jours par semaine lundi au vendredi 477-0513 (4, 11, 18, 25 P)

Aubaine. Equipement complet de ski alpin comprenant skis, bottes 8 1/2 pour homme, fixations tirolia, 2 bâtons, un support à bottes, \$150. 666-8423 le soir (P).

RAPPORTS - D'IMPOT de tous genres à prix minime, sur semaine après 4h. Le samedi et dimanche toute la journée. A domicile sur demande. Guy Renaud, au 627, Place Eymard, Terrebonne, 666-6157. (28 avr. incl. P).

TERREBONNE ALIGNEMENT

Bernard et Charles Gauthier

Alignement - Balancement de roues
Mise au point - Freins - Pneus
PIECES DE SUSPENSION

844, LEON-MARTEL

666-9511

TERREBONNE



LA REVUE DE TERREBONNE

Le seul hebdo qui vous apporte l'information complète de la région chaque semaine.



180, rue Saint-André
Terrebonne

666-3948
666-3719

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Pour la vente ou l'achat de votre propriété consultez

ZACHEE DESCHENES

Bureau ouvert 7 jours

Bureau: 254-4566
Domicile: 666-4679



Administration de propriétés
Règlement de successions

Terrebonne Ornamental Enr.

DEMANDE

Un homme d'expérience dans la fabrication et l'installation de fer ornemental. Pour rendez-vous, composer 666-3004

MACHINES A COUDRE

SINGER



- Vente et service de machines à coudre et aspirateurs
- Démonstration à domicile
- Réparations de toutes marques
- Service rapide jour ou soir
- Estimation gratuite
- Accessoires de couture

LES GALERIES DE TERREBONNE

666-2211

LOGEMENTS A LOUER

Logements de 4 1/2 pièces

le prix de location comprend les taxes applicables aux locataires.

12 LOGEMENTS de 4 1/2 pour occupation le 1er mars
12 LOGEMENTS de 4 1/2 pour occupation le 1er avril

idéalement situés boulevard des Seigneurs, face aux Comptoirs de la Seigneurie.

Les Entreprises Someca Limitée

4750, boul. des Seigneurs
Saint-Louis-de-Terrebonne

666-2103 ou
666-2560 666-8584

Tête de lit colonial 39" \$6.95

Meubles non peints

Polyester et Gabardine la verge \$2.99 et coupons \$2.50 lb. MATELAS

NYLON POUR TAPIS LB 99¢ et 79¢

AMEUBLEMENTS ANDREA

2611, boul. St-Charles
Lachenaie — 666-4163



POUR VOTRE PUBLICITE

LA REVUE 666-3719

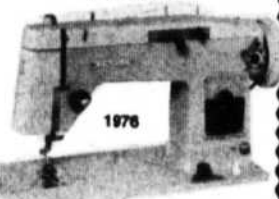
SEULE "LA REVUE" VOUS INFORME SUR CE QUI SE PASSE DANS LA REGION

BERNINA — OMEGA

"LA QUALITE DOMINE" Zig-zag automatique + boutonnières, etc.

Spécial \$99. master charge Rég: \$119.00

TERMES FACILES



- 3 positions d'aiguille
 - Points de fantaisie
 - Coud les boutons
 - Coud tissus extensibles
- Garantie 20 ans. Plus 3 ans de service et pièces gratuits à domicile.

VENTE — SERVICE ET REPARATION sur toutes marques garantie

- Service à domicile
- Estimation gratuite
- Terrebonne + banlieue
- 17 ans d'expérience

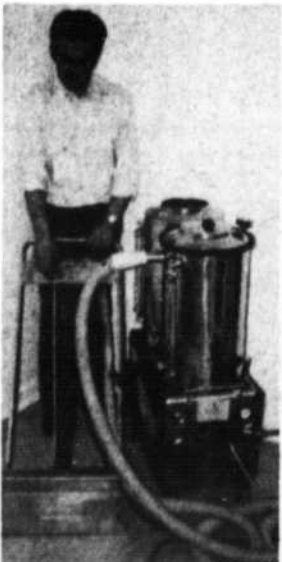
Centre de Couture "Terrebonne"

(J.-C. Plante, prop.) 187, chemin Gascon

666-8386

L'AMI MICHEL

NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR



La méthode la plus moderne de nettoyage (à la vapeur). Recommandée par les manufacturiers du monde entier.

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Estimations gratuites

474-1257

MACHINERIE AGRICOLE

Un cours de machinerie agricole est offert aux adultes.

Il débutera le 9 février 1976.

Les personnes intéressées devront faire la demande au Centre de la Main-d'oeuvre de Laval (663-5910) ou au Centre de la Main-d'oeuvre de Terrebonne (666-3722).

TRUST GENERAL DU CANADA

PROPRIETES A VENDRE

TERREBONNE

Rue Hall: bungalow brique et alcan S/D avec abri d'auto, sous-sol semi fini, grande cour clôturée et cabanon endroit tranquille.

Rue Belcourt: cottage stucco avec petit dépanneur, zone commerciale.

Rue Chartrand: duplex 2 x 4 1/2, avec brique décorative extérieure, chauffage eau chaude, on demande \$29,500, vente rapide.

ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

Rue Jacques-Cartier: bungalow pierre et brique avec sous-sol semi fini.

Rue Bouvier: bungalow coin de rue sous-sol isolé et divisé, grand terrain paysagé et clôturé.

Rue Durocher: bungalow alcan avec garage, sous-sol fini, porte patio, patio et piscine.

MASCOUCHE HEIGHTS

Bungalow avec sous-sol semi-fini, salle à dîner, armoires bois franc, on demande \$23,500; faites votre offre.

Bungalow façade en pierre des champs et alcan avec sous-sol fini, terrain de 8,900 pieds avec entrée pavée, pour vente rapide \$32,500.

Lac Samson, Mascouche: duplex stucco avec beaucoup d'espace de rangement, garage, atelier, grand terrain paysagé.

ST-FRANCOIS-LAVAL

Trois logements de 5 1/2 pièces avec chauffage individuel, grand terrain, endroit tranquille.

Cottage pierre, brique et pin, 3 c. à c., salle à dîner, sous-sol non fini, terrain 80 x 230 paysagé.

LACHENAIE

Deux bungalows S/D, bord de rivière des Mille-Îles, rivière navigable, grand terrain paysagé.

Bungalow pierre et brique avec sous-sol fini, bar, bureau et chambre de lavage.

Boul. St-Charles: bungalow avec sous-sol fini, espace commercial, grand terrain, entrée pavée pour 6 autos.

Bungalow alcan avec abri auto, patio avec porte patio et toit, sous-sol non fini, chauffage eau chaude.

Bungalow stucco et alcan, chauffage électrique, sous-sol isolé pleine grandeur, sortie extérieure, tapis m/m, 4 pièces, L/S dans toilette avec lingerie.

Rue Janssens: bungalow alcan avec garage sous-sol fini avec chambre de lavage, toilette et salle de déshabillage.

ST-PAUL-L'ERMITTE

Duplex alcan 2 x 4 1/2 avec sous-sol 7 pieds, on demande \$18,500 faites offre.

J'ai un URGENT besoin de propriétés de tout genre dans la région et la banlieue; avons clients sérieux. Membre de la Chambre d'immobilier. Photo M.L.S. Système hypothèque jusqu'à 90%.

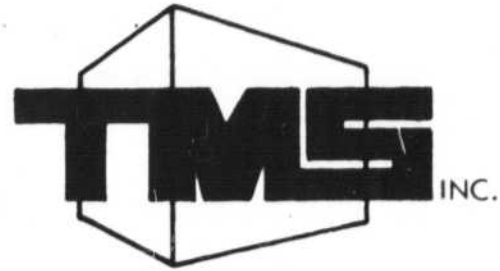
Zachée Deschênes

Service de courtage immobilier

BUREAU: 254-4566

Domicile: 666-4679

LES IMMEUBLES



LA RIVE NORD

C'EST NOTRE AFFAIRE

SUCCURSALE STE-THERÈSE 430-4207

SUCCURSALE STE-ADELE 229-5770

Région Mascouche-Terrebonne

STE-THERESE (Succursale Ste-Thérèse) R75-2067 Duplex en amiante, 4 logis de 4 pièces très grands logements, allée pavée et double, situé près du centre-ville. Mme Rita Ferland, 435-4490 — 430-4207

STE-DOROTHEE (Succursale Ste-Adèle) R75-2158 Très joli bungalow pierre brique sur terrain 52 x 100, 6 pièces, tapis mur à mur, sous-sol fini avec foyer brique, planchers chêne, fenêtres aluminium, armoires de cuisine refaites par ébéniste, 5 minutes de l'autoroute 13 via Transcanadienne. Ann Pilon, 229-5770 — 430-4207

MASCOUCHE HEIGHTS R75-2109 Magnifique terrain boisé, arbres matures, 70' X 143'. Prix \$2,400. Appelez Madeleine Raymond-Bettez 477-0374 — 477-5742.

MASCOUCHE-OUEST R76-3008 Bungalow déclin de bois, 5 pièces, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, cuisinière et four encastrés. Chauffage central air chaud. Érigé sur terrain 50' x 200' dont partie gazonnée et paysagée. Prix \$22,000.00. Appelez Madeleine Raymond-Bettez 477-0374 — 477-5742.

MASCOUCHE HEIGHTS R75-2153 Terrain approximativement 61' x 159' \$800.00. Appelez Madeleine Raymond-Bettez 477-0374 — 477-5742.

MASCOUCHE HEIGHTS R75-2157 Bungalow pierre, brique et pin 55' x 30' - 6 1/2 pièces, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur, chauffage central air chaud. Sous-sol semi-fini, foyer naturel, grand terrain 90' x 115', gazonné, garage. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE HEIGHTS R76-3001 Petite maison, finie papier noir, 5 pièces, chauffage électrique érigée sur terrain 75 x 75. Prix demandé \$9,900, taxes minimales. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742.

MASCOUCHE HEIGHTS R76-3007 Immense terrain résidentiel ou commercial, 24,882 pi.ca. faisant front sur le Chemin des Anglais entre Elm et Thacker. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE-OUEST R76-3000 Bungalow style colonial pierre et alcan, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Chauffage électrique. Intérieur impeccable. Prix demandé \$28,500.00. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE-OUEST R75-2020 Construction 1975. Joli bungalow 30' x 40'. Extérieur brique et alcan, 5 pièces laveuse-sécheuse à l'étage. Chauffage électrique. Finition intérieure raffinée. Terrain 62.6' x 112'. Financement facile. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE-OUEST R76-3003 Cottage semi-détaché 2-5 pièces, chauffage électrique, très propre. Fixtures modernes. Revenus de \$135. et \$115. par mois. Très beau terrain approx. 5,000 pi.ca. Taxes annuelles totales \$305. Prix \$35,000. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE-OUEST R75-2116 Terrain vacant rue Champagne. 300' x 100'. Prix \$6,500.00. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

MASCOUCHE R76-3006 Bungalow style espagnol fini brique, construction 1975. Carré de 32' x 42', 5 pièces fenêtres alum. chauffage électrique, garage le tout érigé sur grand terrain approx. 210' x 117'. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-0562 — 477-5742.

TERREBONNE R75-2046 Duplex bardeaux d'amiante. 5 et 4 pièces. Chauffage central air chaud et fournaise pour le haut. Revenu annuel de \$2,280. Taxes totales annuelles \$248.89. Terrain 45' x 100'. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-0562 ou Madeleine Raymond-Bettez 477-0374.

ST-VINCENT-DE-PAUL (Laval) R75-2000 Jolie petite maison, bardeaux d'amiante, 4 1/2 pièces. Chauffage électrique, fenêtres alum., cave 5', érigé, sur immense terrain 21,750 pi. ca. finissant sur la rivière. Appelez Nicole Bélanger-Wood 477-5742 — 477-0562.

1699 STATION ROAD 477-5742



Matthew Moody Ltd devient la propriété de Mastorak Limitée

(YC) Un accord conclu le 26 janvier dernier stipule que la Compagnie Matthew Moody Limited de la rue Saint-Louis à Terrebonne devient la propriété de Arcan Eastern Ltd, qui est elle-même la filiale de Mastorak Limitée. Cette dernière est une compagnie entièrement canadienne qui opère des bureaux de vente à Montréal et une usine de fabrication à Hamilton, Ontario. Elle se place au deuxième rang des manufacturiers d'équipement d'entreposage au Canada.

La fusion de Moody SI et de Mastorak résultera en un groupe entièrement canadien, capable d'offrir une gamme de matériaux de manutention et de produits d'entreposage, et permettant également à chacune de ces deux compagnies d'augmenter leur part du marché, compte tenu de leur situation géographique et leur pouvoir de mise en marché.

Ce changement de propriété n'affectera en rien le fonctionnement de Matthew

Moody Ltd qui devrait continuer à opérer avec le même personnel qu'auparavant, soit quelque 150 employés.

La manufacture continuera de fabriquer les systèmes de "switchcars" et la gamme de matériaux de manutention et de produits d'entreposage, par entente avec le précédent propriétaire, S.I. Handling Systems Inc. qui possède actuellement les droits exclusifs de fabrication, et seront distributeurs seulement des systèmes Cartrac et Ordematic; ceux-ci seront construits aux États-Unis.

Rappelons que Matthew Moody & Sons Limited a été fondée à Terrebonne par Matthew Moody en 1845. La première usine située à l'extrémité ouest de la rue Saint-Louis, fut incendiée en 1892. L.S. Tarshis & Sons fut acquéreur vers 1931 d'actions de la compagnie. Canadian Bowl-More Co Ltd de Littleton, Massachusetts prit le contrôle de la compagnie le 6 décembre 1961. En 1967, Moody SI achetait l'industrie à Canadian Bowl-More.

Tél.: 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIÉ

BIÈRE • PORTER

HEURES d'AFFAIRES:
Tous les jours (excepté le dimanche)
de 7h a.m. à 10h p.m.

623, ST-PIERRE

TERREBONNE

décor modes

Tout pour la décoration

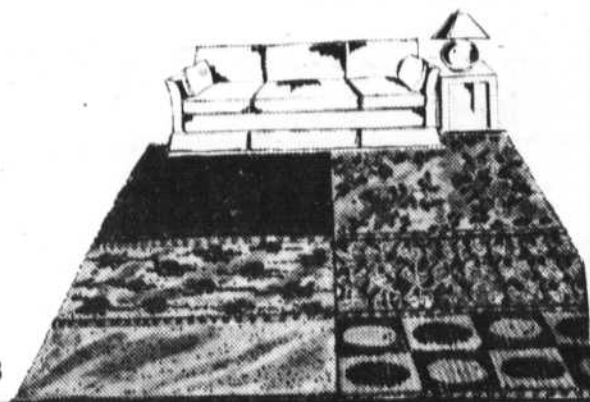


Peinture Mont-Royal - Tapisserie
Tapis - Articles divers

Service de décoration à domicile gratuit

4790, boul. des Seigneurs
Saint-Louis-de-Terrebonne

666-2238



ESCOMPTE
YVES MATHIEU
666-6664

LES PRIX MENTIONNES SONT VALABLES
JUSQU'AU 11 FEVRIER, AU COMPTOIR
AVEC LE COUPON-LIMITE DE 3 PAR CLIENT

COUPON

CREST

DENTIFRICE
TOOTHPASTE
ORD. MENTHE 50 ml
ORD. 89¢

PRIX ATLAS PRICE **63¢**



ATLAS

COUPON

NÉO CITRAN

BOISSON CHAUDE MÉDICAMENTEUSE
POUR LE RHUME + VITAMINE C
HOT DRINK MEDICINE FOR COLD
WITH VITAMIN C
10's ORD. \$2.19

PRIX ATLAS PRICE **1.33**



POUR ADULTES
FOR ADULTS

ATLAS

COUPON

BRECK

SHAMPOOING À LA FORMULE D'OR
GOLD FORMULA SHAMPOO
CHEVEUX NORMAUX GRAS OU SECS
400 ml ORD. \$2.99

PRIX ATLAS PRICE **1.68**



ATLAS

COUPON

VICKS VAPORUB

ONGUENT VAPORISANT
VAPORIZING OINTMENT
3 oz ORD. \$1.69

PRIX ATLAS PRICE **1.16**



ATLAS

COUPON

VICKS

SIROP CONTRE LA TOUX
POUR TOUTE LA FAMILLE
ALL FAMILY COUGH SYRUP
5 oz ORD. \$1.60

PRIX ATLAS PRICE **1.03**



ATLAS

Yves Mathieu

Pharmacien
900 boul. Des Seigneurs
Terrebonne
666-6664

COUPON

STAYFREE

MINI SERVIETTES
SANS CEINTURE
BELTLESS
MINI PADS 48's

PRIX ATLAS PRICE **1.86**



ATLAS

COUPON

LAVORIS

GARGARISME ET
RINCE-BOUCHE
20 ONCES REG. \$2.19

\$ **1.29**



ATLAS

COUPON

VICKS

FORMULE 44
AVEC SILENTIUM
5 ON. REG. \$2.59

\$ **1.69**



ATLAS

COUPON

VICKS

FORMULE 44D
DECONGESTIONNANT
5 ON. REG. \$2.99

\$ **2.09**



ATLAS

★ traitement facial
★ épilation
★ maquillage
★ manucure

studio d'esthétique

Body & Soul
Yves MATHIEU



SERVICE + BAS PRIX = YVES MATHIEU

LEVEILLE TOYOTA... 666-4117... LEVEILLE ESSO SERVICE

L'équipe dure à battre

Essence Esso
(avec service)

75.9